



L'EXPRESS POLITIQUE

JEAN-ROBERT GAUTHIER AU SÉNAT

■ Après avoir réclamé pendant des années la nomination de francophones au Sénat, le député libéral d'Ottawa-Vanier, Jean-Robert Gauthier, est devenu hier titulaire d'un tel fauteuil à la Chambre haute. M. Gauthier, qui était député depuis 1972 et qui est âgé de 65 ans, était passé à deux voix, en janvier dernier, de devenir président de la Chambre des communes. Connue pour sa défense des droits des minorités de langues officielles, il avait, en 1982, voté contre son parti lors du rapatriement de la constitution, jugeant ses dispositions à cet égard peu satisfaisantes. Sa nomination signifie qu'il y aura sous peu deux élections complémentaires fédérales puisque le comté de Brome-Missisquoi au Québec est également vacant. John Bryden, un pilier du parti libéral au Nouveau-Brunswick, entre au Sénat en même temps que Jean-Robert Gauthier.

Chantal Hébert

CNR : MASSÉ SE TROUVE UN « ALLIÉ »

■ Le gouvernement fédéral a-t-il oui ou non déniché un nouvel allié dans la saga de la fermeture du collège militaire de Saint-Jean ? Tout dépend du moment où le ministre fédéral des Affaires gouvernementales, Marcel Massé, en parle. Arborant un macaron prônant le sauvetage du collège Saint-Jean, le ministre a affirmé hier, aux Communes, qu'à l'issue d'une rencontre avec le maire de Saint-Jean, ce dernier se joignait à Ottawa pour supplier Québec de se rallier à une entente intervenue le 19 juillet dernier. Cet accord, négocié avec les libéraux de Daniel Johnson, substitue, à compter de septembre, une fonction strictement académique à la vocation militaire du collège. Mais interrogé une demi-heure plus tard à savoir si cela signifiait que le maire avait renoncé à son projet d'obtenir un sursis de trois ans pour le collège militaire, le ministre a répondu que, sur ce point, il n'y avait toujours pas concordance de vues.

Chantal Hébert

PICOTTE SUCCEDE À GILLES BARIL

■ Comme l'avait indiqué *La Presse* le printemps dernier, Yvon Picotte, ancien ministre libéral de l'Agriculture, est devenu cette semaine le directeur du centre de désintoxication « Pavillon du nouveau point de vue » à Lanoraie. Depuis 16 ans, M. Picotte est un des leaders québécois du mouvement Alcooliques anonymes. Il remplace à la barre du Pavillon M. Gilles Baril qui, faisant le chemin inverse, est revenu à la politique. Joint chez lui hier, M. Picotte a précisé qu'il occupait cette fonction au Pavillon à titre bénévole. « Ce genre d'organisme ne roule pas sur l'or et cela me fait plaisir de leur donner un coup de main » a-t-il dit. Pour l'heure, M. Picotte est encore lié par un contrat avec le groupe Radio Mutuel. Lorsque l'avenir deviendra plus clair en ce qui a trait à ce contrat, il n'est pas exclu que M. Picotte devienne administrateur en bonne et due forme de l'organisme.

Denis Lessard

LES INDIENS ET LES COMPRESSIONS

■ La lutte contre le déficit ne doit pas toucher les Indiens, qui veulent que le gouvernement fédéral leur consacre encore plus que les 5,4 milliards dépensés en 1993-94. Comparaisant devant le comité des Finances des Communes, qui poursuit les consultations pré-budgétaires, le chef de l'Assemblée des premières nations, Ovide Mercredi, a soutenu que les Indiens ne devaient pas être victimes de compressions parce que leurs conditions de vie ressemblaient à celles du tiers-monde et qu'ils vivaient dans un état de dépendance. M. Mercredi a affirmé que lors d'une rencontre tenue le 14 novembre dernier, le ministre des Finances, Paul Martin, lui a promis que les budgets du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ne seraient pas réduits.

Gilles Gauthier

L'« HURLUBERLU DE TORONTO »

■ Des commentaires du premier ministre Jacques Parizeau sur les mesures de sécurité mises en place par la police ontarienne lors de sa visite de mardi à Toronto ont fait bondir la police provinciale de l'Ontario. « Nos policiers ont agi de façon absolument correcte. Nous avons fourni aux policiers de la SQ tout ce qu'ils nous ont demandé, et maintenant, ils nous critiquent », a déclaré l'inspecteur Harry Lawrence, chargé de superviser les mesures de sécurité. En matinée, M. Parizeau y est allé de commentaires assez vifs sur l'incident survenu après sa rencontre avec son homologue ontarien Bob Rae. « Ce n'est pas une question de protection mais une question d'image. Ça n'a pas de bon sens que ça soit une garde du corps québécois qui empêche un hurluberlu de crier pendant une conférence de presse que je fais en Ontario », s'est-il exclamé.

d'après PC

Revenu Canada : les critiques fusent

Le ministère parle de compréhension à l'endroit des contribuables

LAURIER CLOUTIER

Les critiques fusent à l'endroit de Revenu Canada à la suite de la publication du rapport du vérificateur général du Canada qui estime à 6,6 milliards le montant des impôts en souffrance. Mais le ministère explique qu'il se veut compréhensif à l'endroit des contribuables en défaut.

Le ministre du Revenu national, David Anderson, affirme qu'il est en train de régler le problème. « La croissance des comptes débiteurs a pris fin en 93 », dit-il. Pourtant, le rapport de 1100 pages du vérificateur général, Denis Desautels, affirme le contraire.

À eux seuls, les impôts en souffrance (qui ne font pas l'objet d'un litige) sont passés de 4,2 à 6,6 milliards de 1989 à 1994, une hausse de 58 p. cent en quatre ans, M. Denis Desautels. À cela, il faut ajouter les comptes de TPS en souffrance qui ont grimpé de 650 millions à plus d'un milliard depuis mars 93.

Réalisant que la machine s'enraye, des commerçants vont jusqu'à mettre dans leurs poches la TPS de leurs clients et Ottawa laisse faire. Un fonctionnaire de Vancouver a dénoncé le pot aux roses à son patron, qui l'a suspendu pour 10 jours.

Joane Hurens, vice-présidente, Québec, de l'Alliance de la fonction publi-

que du Canada, évalue à 32 milliards les revenus de l'économie souterraine, qu'Ottawa ne taxe pas. Yves Séguin, ex-ministre de Revenu Québec, renchérit avec les cinq milliards des filiales canadiennes aux Bahamas, Bermudes et Îles Caymans, à l'abri de l'impôt. On arrive ainsi rapidement à un total qui ferait fondre le déficit fédéral !

Le ministre Anderson affirme qu'il endiguera cette année l'économie clandestine par des cotisations supplémentaires de 3,8 milliards. Depuis huit mois, il a conclu des ententes avec toutes les provinces pour contrer à la fois l'économie clandestine, l'évasion fiscale et la contrebande.

Michel Cléroux, porte-parole de Revenu Canada à Ottawa, affirme que « moins d'un p. cent » des 6,6 milliards d'arrérages d'impôts est irrécupérable. C'est faux, réplique le vérificateur général. Sans doute plus de 20 p. cent pourraient ne jamais l'être. D'ailleurs, le ministère lui-même a déclaré à Denis Desautels qu'environ 17 p. cent, soit 1,1 milliard, pourraient ne jamais être récupérés, vu l'âge de ces comptes non payés.

De part son expérience, Yves Séguin gonfle plutôt ces pertes sèches à « 50 p. cent » ! Il faut plaindre les simples employés, cotisés à la source, pour plus de 60 p. cent des impôts provenant des particuliers, précise M. Desautels.

Revenu Canada a augmenté ses effectifs de 25 p. cent, affirme M. Cléroux. Joane Hurens réplique que plusieurs équipes furent au contraire réduites de 66 p. cent, comme le nombre d'enquêteurs des dossiers d'entreprises de Montréal, en chute de 286 à 85 depuis 1986.

Yves Séguin estime que le Revenu est le seul ministère où il ne faut jamais sabrer le personnel, parce que c'est « le seul rentable ». Il convient avec Mme Hurens qu'un nouvel enquêteur rapporte de 650 000 à un million par année.

La vice-présidente de l'Alliance souligne que les vérifications au hasard des dossiers ont chuté de quatre p. cent à quatre pour 10 000 depuis les années 80. « Pourquoi pas 100 p. cent », demande Yves Séguin. « Ça s'est vite appris chez les fiscalistes... » note Mme Hurens.

Pour respecter ses objectifs de compressions de personnel, Revenu Canada a le projet de hausser de 1000 à 3500 dollars les soldes impayés qu'il laisse courir, selon Mme Hurens. Yves Séguin qualifie le laxisme de Revenu Canada « d'énorme et d'inacceptable ».

New York a connu un « succès boeuf » en 1983 avec une amnistie fiscale de trois mois, pendant laquelle les retardataires pouvaient régler leurs comptes, sans pénalités.

« Revenu Canada est peut-être rendu

là », déclare l'ex-ministre. « Un gouvernement doit donner l'exemple avant d'imposer des sacrifices à tout le monde. Mais ils ne veulent rien comprendre », ajoute M. Séguin, qui avoue en devenir cynique.

« Revenu Canada ne saisit pas immédiatement les biens des contribuables, qui ont le droit d'être traités avec équité. Ce ne sont pas des recettes perdues. Ces milliards seront recouvrés, avec intérêts », réplique David Anderson.

Des fiscalistes qui se battent contre Revenu Canada pour leurs clients, comme Marcel Bertrand, de Laliberté Lanctôt Coopers Lybrand, assurent en effet qu'il n'est pas facile de négocier avec le ministère. « Il a saisi un compte de 53 dollars d'un enfant de Toronto, soulevant ainsi un tollé. Si on l'accuse de négligence, ça va jouer dur ». Serge Aubry, d'Arthur Andersen, estime qu'Ottawa fait preuve de « rigueur et d'une certaine flexibilité ».

« Le niveau des impôts en souffrance a grimpé de 3,7 à 4,6 p. cent du tot de plus de 160 milliards durant la récession. Mais il reste plus bas que celui des États-Unis. Qui paye toujours tous ses comptes à temps, Bell, Hydro ? Revenu Canada n'a rien contre le vérificateur, qui ne lui demande pas d'être inhumain.

« En 93, on va essayer de réduire le niveau des impayés à 3,6 p. cent. Le pire est passé ».

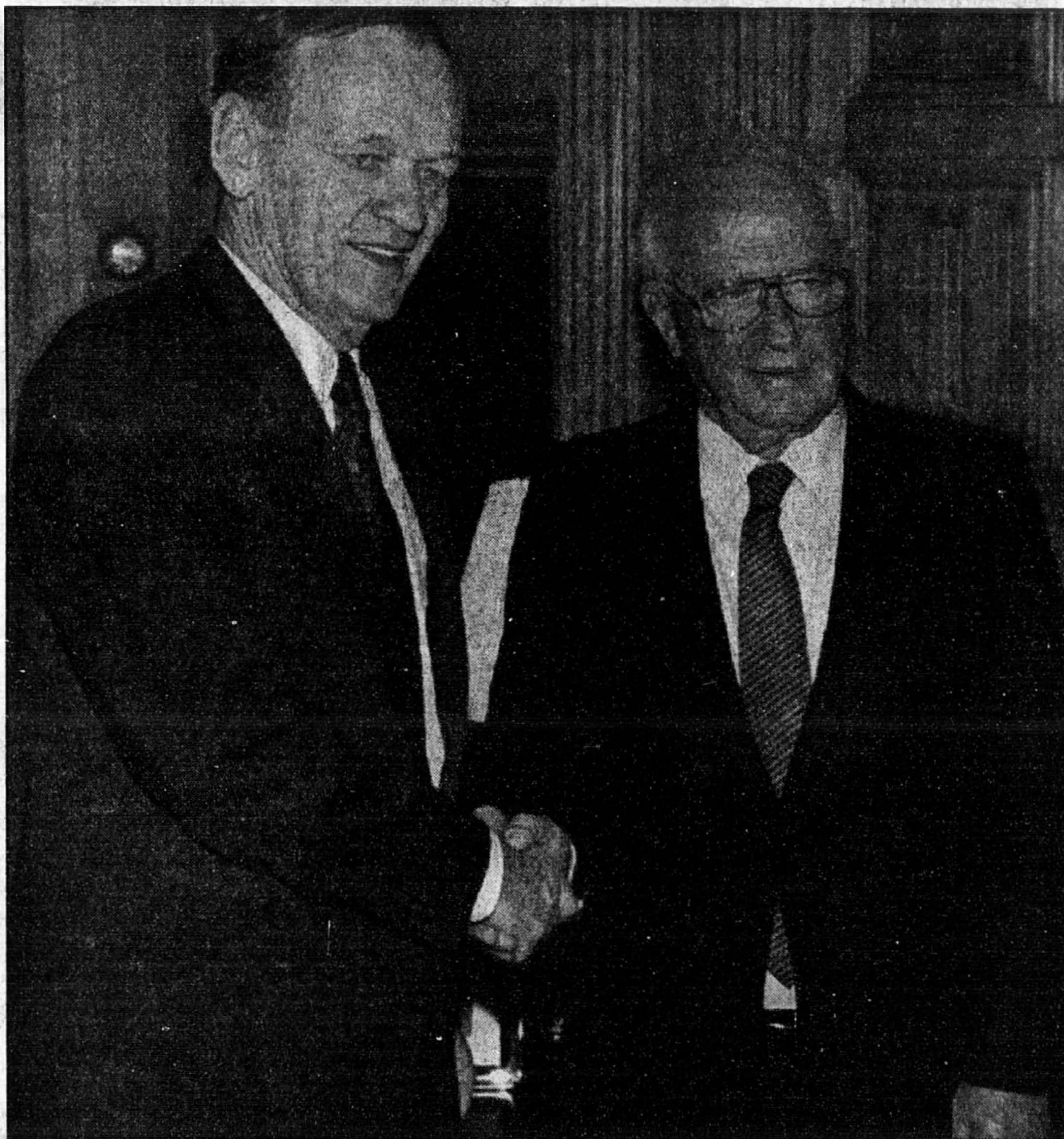


PHOTO REUTERS

Le premier ministre Jean Chrétien a profité de la visite de son homologue israélien, Yitzhak Rabin, hier, à Ottawa, pour annoncer le début de pourparlers de libre-échange entre les deux pays.

Vers une entente de libre-échange avec Israël

MANON CORNELLIER

de la Presse Canadienne

OTTAWA

Le Canada et Israël entameront des négociations en vue de conclure un accord de libre-échange qui entrerait en vigueur le 1er janvier 1996.

Le premier ministre Jean Chrétien a profité de la visite à Ottawa hier du premier ministre israélien Yitzhak Rabin pour annoncer la nouvelle.

Les négociations devraient démarrer immédiatement afin d'éliminer la plupart des tarifs douaniers et les barrières non tarifaires au commerce. Le Canada espère ainsi améliorer l'accès des produits canadiens au marché israélien et à celui des territoires palestiniens.

L'accord envisagé ne sera pas aussi complexe que celui qui lie le Canada et les États-Unis. Il portera seulement sur le commerce des biens et peut-être sur les investissements. L'objectif est de permettre une réduction des tarifs douaniers plus rapide que celle prévue dans l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

Contrairement à l'Accord de libre-échange canado-américain, le secteur des services ne sera pas touché et aucun mécanisme élaboré de règlement des différends n'est prévu.

Ottawa a décidé d'aller de l'avant car les entreprises canadiennes sont désavantagées lorsqu'elles compétitionnent avec des firmes américaines ou européennes pour entrer sur le marché israélien. En effet, les États-Unis et l'Union européenne ont conclu depuis un bon moment des ententes de libre-échange avec Israël.

Certains des secteurs actuellement désavantagés sont ceux des produits pharmaceutiques, de la biotechnologie, du matériel de télécommunication, des machines de rechange, du bois et des pièces de rechange pour automobile.

Pour le premier ministre Chrétien, une entente de libre-échange permettra aussi de renforcer le processus de paix au Moyen-Orient en aidant l'économie de la région.

L'Assemblée nationale siégera au besoin seulement

Une réforme parlementaire permettra d'adapter le calendrier au menu législatif

GILLES NORMAND

du bureau de La Presse

QUÉBEC

Fin l'imposition du bâillon ou la suspension systématique des règles de procédure pour faire adopter des blocs entiers de lois en fin de session. Le gouvernement Parizeau procédera à une réforme parlementaire en profondeur, qui permettra d'adapter le calendrier au menu législatif, et non l'inverse comme c'est le cas depuis des années.

« Nous avons pris des leçons dans l'opposition. On convoquera le Parlement tant et aussi longtemps qu'il le faudra », a déclaré le leader parlementaire de gouvernement, Guy Chevrette, en faisant le point sur le caucus présésionnel des députés du Parti québécois, hier, dans un hôtel de Québec.

Une fois cette réforme adoptée, l'Assemblée nationale siégera donc quand le voudra le gouvernement, comme c'était le cas avant la réforme de 1984 qui imposait la convocation des chambres du deuxième mardi de mars au 23 juin au plus tard, et du troisième mardi d'octobre au 21 décembre au plus tard.

Un groupe de travail sera formé, sous la direction du ministre Guy Che-

vrette, du whip en chef Jean-Pierre Jolivet et du président du caucus des députés, Rosaire Bertrand, pour préparer cette réforme avec mandat du premier ministre Jacques Parizeau « d'aller aussi loin que vous voudrez dans vos recommandations ». Il se penchera entre autres sur la notion du vote libre en chambre, c'est à dire en certaines circonstances où les députés n'auraient pas à suivre la ligne de leur parti. Bien sûr, le vote libre ne saurait être accordé dans le cadre des politiques budgétaires ou de l'orientation politique du gouvernement.

Le rapport de ce comité devrait être remis autour du 15 février.

Entre-temps, le gouvernement siégera selon le mode actuel qui nécessite le consentement de l'opposition pour la présentation de toute pièce législative, puisque les règles actuelles prévoient que tout projet de loi doit être présenté avant la date limite du 15 novembre, pour être adopté pendant la session d'hiver. Et cette période de travail risque d'être courte s'il s'avère que les libéraux veulent y mettre fin le 16 décembre, comme le font croire nos informations.

Mais qu'importe, le premier ministre Parizeau s'est dit tout disposé à convoquer le Parlement en janvier, comme

le lui permet l'article 23 du règlement de l'Assemblée nationale. Ce qu'a confirmé le ministre Guy Chevrette, laissant même entendre que cette convocation pourrait être faite pour le 11 janvier.

Les porte-parole du gouvernement, MM. Chevrette, Jolivet et Bertrand, se sont montrés moins loquaces quant à la démarche référendaire prévue pour 1995, invitant les journalistes à poser leurs questions au premier ministre demain, à l'issue d'un conseil des ministres spécial de deux jours, qui commence aujourd'hui, ou à attendre son discours d'ouverture de la nouvelle législature, mardi.

M. Parizeau, en matinée, a laissé entendre que si les questions d'ordre économique étaient au premier plan, la démarche référendaire, englobant la déclaration solennelle de souveraineté, l'était aussi : « Nous avons développé l'habitude de mâcher de la gomme et de marcher en même temps », a-t-il répondu lorsqu'il a été abordé à ce propos.

M. Chevrette a par ailleurs indiqué que le gouvernement limiterait le recours à la suspension des règles de procédure, ne l'utilisant que lorsque la santé ou la sécurité des citoyens l'exigerait ou qu'en cas de risques de préjudices graves.

M. Jolivet, lui, a souligné que les critiques avaient été nombreuses pour déplorer le manque de décorum à l'Assemblée nationale et que les membres du Parlement seraient invités à soigner leur propre comportement. « Nous voulons faire en sorte qu'on réponde convenablement aux questions qui sont posées en chambre, ce qu'on n'a pas connu au cours des neuf dernières années », a-t-il soutenu.

Le gouvernement veut revoir la question des commissions parlementaires, celles relevant de mandats d'initiatives comme celles ayant des mandats de vérification, afin de permettre à un député d'opposition qui voudrait convoquer quelqu'un ou un organisme en commission parlementaire, par exemple la CSST, de pouvoir le faire. Actuellement, il ne peut le faire que s'il obtient la double majorité des votes des participants, de sorte que le parti ministériel peut comme il le veut bloquer une telle initiative.

La réforme électorale représente également une pièce de résistance, le gouvernement s'orientant vers une liste d'électeurs permanente et informatisée. À ce propos, a indiqué le responsable de cette réforme, Guy Chevrette, un conseil consultatif sera dirigé par le directeur général des élections, Pierre F. Côté, le 2 décembre.

ÉDITORIAL

La Presse

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président
et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

Le branle-bas de combat du vérificateur général

Pour un pays aussi endetté que le Canada, le vérificateur général est un personnage plus important que la plupart des ministres. M. Denis Desautels est devenu l'allié indispensable du ministre des Finances dans son combat contre le déficit budgétaire.



Traditionnellement, son rapport annuel à la Chambre des communes témoigne de la fidélité des livres du gouvernement et de la conformité des dépenses par rapport aux intentions du Parlement. Longtemps un recueil d'histoires d'horreur à faire rire la galerie, il donne maintenant une description des finances fédérales qui porte plus à pleurer qu'à rire.

Le rapport du vérificateur général est pris de plus en plus au sérieux par le gouvernement et par les Communes, car la gestion des finances du gouvernement est devenue d'une complexité énorme. Les hauts fonctionnaires ne peuvent plus se passer de l'avis d'experts extérieurs, capables d'offrir une critique constructive de leur travail.

Avec quelques décennies de retard, le vérificateur général suit la tendance qui s'est généralisée dans le secteur privé. Peu d'entreprises d'une certaine taille retiennent les services d'experts comptables uniquement pour certifier qu'il n'y a pas d'erreurs dans les additions et que les livres reflètent fidèlement leurs finances. Les comptables sont aussi des conseillers

qui examinent et critiquent la structure et les pratiques sanctionnées par la direction.

Dans un gouvernement, certains aspects de la gestion ressemblent à ceux d'une entreprise commerciale, par exemple, la gestion du personnel. Mais, dans beaucoup d'autres domaines, la différence est énorme. Le bénéfice en fin d'année est une des raisons d'être d'une entreprise, alors que le respect du budget n'a pas le même caractère dans un ministère. Dans le secteur public, il n'y a aucun moyen simple de mettre en rapport la satisfaction des citoyens avec les crédits votés par le Parlement pour juger si le travail a été bien fait ou non.

Les fonctionnaires ne sont donc jamais certains de la qualité de leur gestion, comme les députés ne savent jamais si les crédits qu'ils votent sont excessifs ou insuffisants. Ainsi, les politiciens lancent des programmes et des fonctionnaires les gèrent, et ni les uns ni les autres n'en connaissent le coût réel pour le pays.

Dans son dernier rapport, le vérificateur général a examiné le filet de sécurité sociale du Canada, qui représente 26 milliards de dollars, pour en déterminer la nature et le coût. Ce travail est devenu urgent parce que le Parlement ne dispose pas des renseignements nécessaires pour examiner à bon escient des propositions de réforme.

Le vérificateur général n'est donc pas seulement à la recherche de nouvelles économies et de façons d'éviter le gaspillage, mais aussi de moyens de rendre le gouvernement plus efficace. Dans cet esprit, la dernière modification à la loi autorise le vérificateur général à publier trois rapports par an en plus du

rapport traditionnel de fin d'année. Cela lui donnera l'occasion d'appuyer le Parlement en tenant mieux compte de ses besoins et de l'état de ses travaux.

Ceci dit, pour un gouvernement dont le budget se boucle par un déficit de l'ordre de 40 milliards, la recherche constante d'économies est la principale priorité, d'où l'insistance de M. Desautels sur la nécessité de combattre l'évasion fiscale. Cette lutte est aussi importante parce qu'elle représente un souci d'équité du gouvernement à l'égard des contribuables qui payent rubis sur l'ongle.

Dans la recherche d'un budget en équilibre, le vérificateur général doit être témoin du fait que le système fonctionne aussi bien que possible, avant que le Parlement ne se résigne à augmenter les impôts ou à diminuer certaines dépenses. Dans ce cas extrême, son analyse des finances du gouvernement doit montrer aux Canadiens qu'il n'y a pas d'autres solutions que des taxes impopulaires ou des coupures douloureuses.

Le vérificateur général écrit son rapport pour le Parlement, mais ce sont surtout les fonctionnaires qui le lisent dans l'espoir d'y voir une évaluation de leur travail et pour y puiser l'inspiration. Mais, compte tenu de l'importance politique du déficit et de la dette accumulée, une vulgarisation du rapport du vérificateur général destinée aux citoyens-contribuables serait très utile. En fin de compte, c'est lui qui fera les frais du déficit et il a le droit d'être tenu au courant.

Frédéric WAGNIÈRE

L'heure juste

On peut reprocher beaucoup de choses à Jacques Parizeau, mais sûrement pas de manquer de courage ni de rigueur. Il en a fait une autre démonstration à Toronto, mardi, où il a donné l'heure juste au reste du Canada à plusieurs égards.



À elle seule, sa décision de réserver à l'Ontario sa première intervention publique en dehors du Québec montre bien sa volonté de tirer les choses au clair, dès le départ, avec ses principaux partenaires. Malgré l'accueil glacial qu'ils lui ont réservé, ses hôtes auraient d'ailleurs été les premiers à le blâmer s'il avait choisi d'aller d'abord à New-York ou à Paris pour y laver le linge sale de la grande famille canadienne.

Pas besoin non plus de partager son optimisme quant à l'issue du référendum pour reconnaître la limpidité de son message. Ceux qui pouvaient encore douter de ses intentions savent maintenant à quoi s'en tenir quant à sa détermination de tout mettre en oeuvre pour amener les Québécois à opter pour la souveraineté.

Mais ce n'est pas uniquement à ce point de vue que ce voyage aura été utile. Autant par le ton de son discours que par la sobriété de ses propos, M. Parizeau aura montré que les illusions dangereuses, les préjugés et les réactions émotives ne sont pas l'apanage exclusif des Québécois. Loin de là.

Ces derniers rêvent peut-être en couleurs en pensant que le Canada anglais s'inclinerait de bonne grâce devant une éventuelle déclaration d'indépendance du Québec. Mais M. Parizeau a eu bien raison de prévenir ses interlocuteurs contre le danger de croire qu'un Non au référendum mettrait enfin un terme au vieux débat constitutionnel qui paralyse le Canada depuis des lustres. Il a aussi illustré le fait que les Québécois sont à des lieux de l'image étiquée qu'on s'entête à leur plaquer dans certains milieux où on préfère s'en tenir à des clichés dépassés plutôt que d'affronter la réalité.

Un des éléments clés de cette réalité est sans doute blessant pour bien des Canadiens. À preuve la rage mal contenue de Bob Rae au sortir de sa rencontre avec M. Parizeau. C'est la capacité de la plupart des Québécois — y compris bon nombre de fédéralistes — de peser froidement le pour et le contre de la souveraineté sans éprouver d'émotion particulière, positive ou négative, pour le Canada qui demeure à leurs yeux un mariage de raison. Ce n'est peut-être pas très flatteur pour l'autre conjoint mais, au moins, maintenant chacun sait à quoi s'en tenir.

Pierre GRAVEL

BACK HOME



DROITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

Électeurs frustrés

■ Pendant les dernières semaines, on n'a cessé de publiciser l'importance du vote aux élections scolaires. Or, malgré le recensement et notre statut catholique, nous n'avons pu exercer notre droit.

Nous sommes un couple, sans enfants, qui n'a pas l'intention d'en avoir, mais prêt à affronter le mauvais temps car l'éducation des enfants du Québec nous tient drôlement à coeur. Ne seront-ils pas les intervenants et les décideurs de demain?

Malheureusement, nous n'étions pas sur ladite liste malgré l'attestation de recensement (papier jaune) et les pièces d'identité en main. Un simple oubli parmi bien d'autres à ce que nous avons pu lire. Peu importe, il nous fallait revenir avec deux témoins ou nous taper le voyage à l'autre bout de la ville pour faire valoir notre droit. De quoi mettre à l'épreuve vos convictions.

Pendant ce temps, seulement 15% de la population se prévalait de son droit de vote. Était-ce par manque de responsabilité ou parce que, comme dans notre cas, quelqu'un quelque part a mal fait son travail.

Nous croyons qu'il devrait y avoir réélection car, toujours selon les journaux, cette élection présentait des signes antidémocratiques, discriminant sur plusieurs points.

Johanne FILLION
Rock BEAUDET
Côtes-des-Neiges

Fraude électorale?

■ Le 20 novembre, comme toute bonne citoyenne, je me présentais aux urnes dans le cadre des élections scolaires. Quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre que je n'étais pas

inscrite sur la liste électorale. Comme plusieurs autres, d'ailleurs, si l'on réfère à l'article de M. Noël dans *La Presse*.

De retour chez moi, j'ai tenté de récupérer mon droit de vote et de me faire réhabiliter sur la liste électorale. Au septième appel, au bureau du directeur des élections, district neuf, j'apprenais que je n'avais pas droit de vote parce que, semble-t-il, j'étais protestante. La femme qui avait fait le recensement avait du voir cela dans son bol de soupe à saucer confessionnelle. En tous cas, je n'avais jamais fait une telle déclaration.

À midi, le directeur général des élections scolaires ne pouvait être rejoint, M. Mousseau était... en réunion. J'avais le curieux sentiment de faire les douze travaux d'Astérix, le douzième en fait. Quand je lui ai finalement parlé, il s'est montré peu sympathique et résolument déterminé à opter pour la rigidité. Il refusait de reconnaître l'erreur, tentant même d'imputer la situation à mon insouciance et refusant d'enregistrer ma plainte.

Bien que, finalement, j'ai réussi à exercer mon droit de vote grâce à deux voisins et suite à une déclaration sous serment la main sur la bible, force est de constater que l'opération fut laborieuse.

Ce qui me laisse perplexe, c'est que nous avons été nombreux à avoir été lésés de notre droit de vote. Pourtant, ma voisine retraitée n'a jamais été interrogée sur sa religion; on l'a inscrite de facto sur la liste. Dans mon cas, il semble que ma trentaine ait été suspecte et le jugement sans appel.

Des questions s'imposent. A-t-on utilisé le recensement pour évincer de la liste électorale toutes les personnes qui semblaient peu sympathiques au Regroupement scolaire confessionnel? Cette façon de fai-

re est-elle le résultat d'une consigne du RSC puisque cela s'est produit dans de nombreux districts électoraux?

Quand à moi, les élections scolaires devraient tout simplement être annulées et un nouveau scrutin devrait avoir lieu.

Marie PELCHAT
Montréal

Non votant, non payeur...

■ Comme beaucoup de Montréalais et de Québécois, nous n'avons pu exercer notre droit de vote, non pas par désintéressement mais seulement parce que nous avons été classés «Autres».

Mais à l'instar de ceux qui étaient inscrits, nous aussi payons des impôts au Fédéral, au Provincial, des taxes urbaines à nos villes respectives et des taxes scolaires, et ce chaque année, au mois d'août.

Alors, le temps venu, j'ose espérer que le Conseil scolaire de l'île de Montréal aura l'intelligence d'adresser ses taxes scolaires à ceux qui étaient légalement inscrits et oubliés les «Autres».

J'invite tous ceux qui ont été exclus de ce vote, à écrire au Directeur du Conseil scolaire pour lui faire part de leur frustration et lui dire: «Non votant - non payeur».

Guy MICHAUX
Dollard des Ormeaux

Malice?

■ Depuis un certain temps, on assiste à un vaste déferlement d'événements, pointant, piquant et salissant notre Église catholique. Ces événements sont fortement accentués aux yeux du public. Au point où des commentaires de personnes

ayant peu de contacts ou sachant peu de chose sur notre religion et sa pratique, crachent de viles affirmations du genre «C'est comme cela dans notre clergé». Il y a campagne de «salissage» c'est évident!

Je ne crois pas que l'on puisse exclure «Miséricorde» de cette panoplie d'événements.

Sous l'intention très noble d'une vocation religieuse, la mini-série nous expose dès le départ à un suicide, un abus sexuel impliquant un membre du clergé, une incontinence lors d'une première communion et des scènes sexuelles. À cela, dès l'entrée au couvent, est rajoutée une mère supérieure qui a ouvertement un problème et qui est présentée, dans une des scènes, se flagellant en criant ses tentations contre l'impureté. Rien n'est présenté ici pour relever l'image des vocations religieuses. Viennent ensuite, les innombrables conflits autour du mariage, familial, que psychologiques. La vie dans cet ordre religieux y est troublée et tentations, tentations qui d'ailleurs sont présentées explicitement à l'écran. Chacunes des scènes représentant la vie d'une religieuse est un conflit. L'ignominie, le désordre, le prosaïsme y dominent.

Où, mais où donc est, cet ordre spirituel, ce calme providentiel qui émanait des ordres religieux, cette recherche d'élévation vers l'éternel. Aucune élévation n'est portée en évidence dans «Miséricorde». C'est un abaissement continu à des problèmes de désordres temporels. L'image de l'Église y est souillée, en ne présentant qu'un cumulatif de troubles et de tentations successifs. C'est de l'insistance. Présenter notre religion avec de tels modèles, c'est de la malice.

Luc PERRON
Montréal

Dénouement?

Le dénouement de la guerre bosniaque est-il en train de se jouer à Bihac? Hier soir, cette enclave musulmane du nord-ouest de la Bosnie, en état de siège depuis 30 mois, semblait sur le point de céder à l'offensive serbe.



Plus tôt, l'OTAN avait déclenché une opération massive contre trois bases serbes en Bosnie. Après le bombardement, lundi, d'un aéroport serbe en Croatie, c'était la deuxième intervention militaire la plus spectaculaire que les forces internationales aient effectuée en Bosnie depuis le début de la guerre.

En soi, ces frappes aériennes n'indiquent pas de changement majeur dans la manœuvre dont l'OTAN compte agir dans le borborygme bosniaque. Plus d'avions, frappant

plus fort: il n'y a là qu'un changement de ton, pas de contenu. Mais, avec l'escalade que connaît actuellement le conflit, l'OTAN pourrait se trouver happé malgré lui par l'engrenage guerrier.

Au printemps 93, l'ONU décrétait six zones de sécurité en Bosnie. Un an et demi plus tard, la plupart de ces zones sont moins «sécuritaires» que jamais. Gorazde a failli tomber entre les mains des Serbes, en avril 94. Une intervention de l'OTAN les a forcés à reculer un peu, mais les combats autour de la ville se poursuivent. La sécurité n'est pas mieux garantie à Tuzla, qui a été bombardée par les Serbes, en mai dernier. A Sarajevo, l'horreur reprend après une brève accalmie. Et la chute de Bihac paraît imminente.

Tous les fronts bosniaques s'embrasent. Ce n'est pas pour rien. Cet automne, le gouvernement bosniaque a enregistré une petite victoire diplomatique, les États-Unis ayant décidé de ne plus participer au contrôle de l'embargo sur les armes — une manière de marquer leur désaccord avec cette mesure qui pénalise autant l'agresseur que les victimes de cette sale guerre. Puis, Belgrade a officiellement rompu ses liens avec les Serbes sécessionnistes de Bosnie. Et enfin, l'armée bosniaque est parvenue à leur arracher quelque 250 km carrés de territoire.

Ce renversement a exacerbé les Serbes bosniaques, qui se sont lancés dans une contre-offensive du désespoir: hier, ils semblaient déterminés à ignorer les «frappes chirurgicales» de l'OTAN.

Tout est en place pour une ultime épreuve de force, que l'on en vient presque à souhaiter. Car c'est peut-être la seule manière d'obliger la communauté internationale à sortir la tête du sable et à admettre que ses missions de paix n'ont servi, jusqu'à maintenant, qu'à faire mijoter la guerre...

Agnès GRUDA

OPINIONS

Les taux d'intérêt doivent baisser vite sous le taux de croissance du PIB

JEAN-GUY LORANGER

L'auteur est professeur au Département de sciences économiques de l'Université de Montréal. Le texte qui suit est extrait de la présentation qu'il a faite lors de sa comparution devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

Le ministre des Finances, Paul Martin, a rendu public un document intitulé « Un nouveau cadre de la politique économique » dans lequel il reconnaît que les taux d'intérêt réels sont trop élevés et que s'ils se maintenaient à ce niveau, ils freineraient sérieusement la croissance économique future.

Le document ministériel ajoute : « Une priorité fondamentale consiste donc pour le gouvernement, dans le cadre de sa stratégie de croissance et d'emploi, à s'attaquer aux facteurs qui empêchent les taux d'intérêt canadiens de descendre au niveau que justifierait notre volonté de maintenir un faible taux d'inflation. »

Pour atteindre cet objectif, les auteurs du document ne semblent voir qu'un seul moyen : une discipline budgétaire pour les deux prochaines années qui devrait ramener le déficit à 3 % du produit intérieur brut (PIB) en 1996-97, c'est-à-dire à environ 25 milliards et, à plus long terme, réduire sensiblement la proportion de la dette publique fédérale qui se situe présentement à plus de 70 % du PIB.

Le moyen préconisé est de dégrader des surplus de fonctionnement de plus en plus importants pour contrebalancer l'augmentation du coût du service de la dette à la suite de l'augmentation des taux d'intérêt de la dette de 210 centimes cette année.

Selon les prévisions présentées dans un deuxième document intitulé « Instaurer un climat financier sain », les surplus de fonctionnement pour les trois prochaines années seront respectivement de 5,4 milliards, en 1994-95, 14 milliards, en 1995-96, et 20,5 milliards, en 1996-97. Même si ces surplus cumulés sur 3 ans totalisent 40 milliards, ils ne couvrent même pas le coût du service de la dette pour un an et ils seront insuffisants pour atteindre les objectifs fixés dans le dernier budget de février 1994.

Il faut attaquer le monstre financier dans sa caverne, c'est-à-dire effectuer un virage à 180° de la politique monétaire dans le but de diminuer les taux d'intérêt.

Aussi, les documents ministériels suggèrent de durcir encore davantage le programme d'austérité en coupant les dépenses de programmes de 3 milliards de plus, l'an prochain, et d'un 3,3 milliards additionnels, en 1996-97.

Pour donner une idée plus concrète de ce que peuvent représenter ces nouvelles coupures, c'est l'équivalent d'abolir le programme de développement des ressources humaines, l'an prochain, et d'abolir le programme de soutien industriel, régional, scientifique et technique, dans deux ans. Le gouvernement qui osera faire de telles coupures va sérieusement mettre en danger la paix sociale au pays. Pire, cet effort ne fera qu'aggraver la crise, car, à moins d'avoir une



Paul Martin

confiance absolue que le secteur privé va prendre la relève du gouvernement (hypothèse d'effet d'éviction à 100 %), ces coupures vont réduire la demande globale et vont contribuer à l'aggravation du déficit. Le ratio d'endettement qui est déjà prévu à 75 % du PIB, en 1996-97, (donc en hausse malgré l'austérité), va continuer d'augmenter au lieu de diminuer.

Il faut donc faire autre chose que de songer à augmenter les surplus de fonctionnement en coupant davantage les dépenses. Il faut réduire d'une manière urgente les taux d'intérêt en-dessous du taux de croissance du PIB. Le document « Un nouveau cadre... » est très éloquent à cet égard : depuis 1984, les taux d'intérêt ont crû plus vite que le taux de croissance de l'économie canadienne. Ça fait presque 10 ans qu'une telle situation perdure. Il n'est pas nécessaire d'être un grand clerc en

économie pour comprendre que c'est une position insoutenable à long terme. Si les taux d'intérêt réels continuent de se maintenir autour de 8 %, durant les deux prochaines années d'ajustement, et que la croissance de l'économie canadienne ne peut pas dépasser 4 % en terme réel, il est manifeste qu'il faudra continuer de prélever toujours plus de surplus de fonctionnement pour payer cet écart.

Il faut attaquer le monstre financier dans sa caverne, c'est-à-dire effectuer un virage à 180° de la politique monétaire dans le but de diminuer les taux d'intérêt. Il est étonnant que, dans les deux documents ministériels, on prenne pour acquis que le bon objectif est de contenir l'inflation dans une fourchette de 1 à 3 % par année et que les taux d'intérêt ne sont plus décidés par la Banque du Canada, mais par les marchés financiers qui exigent des taux d'intérêt réels aussi élevés, soit par crainte de l'inflation aux États-Unis, soit à cause du fardeau de la dette publique au Canada, soit à cause de la crise politique constitutionnelle. À peine une demi page est-elle consacrée à la politique monétaire pour énoncer une affirmation qui a été complètement contredite dans les faits au cours des dix dernières années.

Le document ministériel « Un nouveau cadre... » affirme en effet que : « Le contrôle de l'inflation avant qu'elle puisse prendre son envol garantit une expansion économique plus régulière et donc, atténue aussi bien la gravité des récessions que leurs effets sur l'emploi. »

Cette prise de position, toute idéologique qu'elle soit, n'a aucune chance de convaincre des Canadiens qui ont vécu les deux pires récessions, en 1982-83 et 1990-93, depuis que la Banque du Canada et le gouvernement canadien se sont convertis au monétarisme à partir du milieu des années 70. (...)



Lysiane Gagnon

Petits livres

Petits livres, gros plaisirs, me disais-je avant d'ouvrir deux courts pamphlets récemment parus chez Boréal.

L'un avait un titre prometteur — « La souveraineté rampante » — et était signé Jean Larose, à qui l'on doit l'une des critiques les plus pénétrantes du système scolaire actuel (« La littérature à distance », l'un des textes de « L'amour du pauvre »).

L'autre s'en prenait, entre autres choses, à cette habitude bien québécoise que j'ai moult fois dénoncée dans cette chronique, soit l'usage abusif du tutoiement.

Hélas, la déception est toujours à la mesure des attentes.

Commençons par « Cette impolitessse qui nous distingue », de Carole Simard. Il faut un certain courage, quand on est professeur, et à l'UQAM en plus, pour s'en prendre à cette vague de faux égalitarisme qui est en train de submerger le Québec — laquelle évidemment trouve son expression ultime au sein de nos institutions d'enseignement, là où il se trouve des enseignants et des directeurs d'école pour FORCER les élèves à les tutoyer !

Comme Mme Simard, j'en ai jusque-là de ce tutoiement généralisé qui fait des Québécois les seuls francophones au monde à tout ignorer des niveaux de langage... Voilà qui donne au Québec un caractère joliment « distinct », en effet ! Moi aussi, j'en ai marre de voir des enfants que leurs parents n'ont pas élevés, des gens qui se promènent en ville habillés comme pour la plage... et la liste continue.

D'une politologue à l'UQAM, cependant, j'attendais une démonstration étoffée, cohérente et serrée — ou alors un pamphlet percutant, qui aurait débouché sur autre chose qu'un ramassis de clichés plus ou moins journalistiques.

Hélas, ce texte redondant et erratique est à peu près au niveau d'une charge faite à la dernière minute avant l'heure de tombée par un journaliste un peu trop emporté. L'idée était bonne, mais voilà, le sujet est « brûlé ». Finalement, Mme Simard aurait pu se contenter de faire publier son texte en tribune libre (en l'élaguant un peu). Elle aurait eu plus de lecteurs, et des lecteurs moins exigeants, tant il est vrai qu'on attend davantage d'un livre que d'un article de journal.

Mme Simard décrit avec une indignation de bon aloi les symptômes du mal, encore qu'elle y aille un peu fort dans le style pamphlétaire. (« Nous n'aurons bientôt plus d'humain que le nom », tonne-t-elle.) Mais elle semble totalement incapable d'en analyser les sources.

Ainsi, jamais elle ne mentionne l'influence de l'anglais sur notre langue (le tutoiement abusif est analogue à l'utilisation du prénom en anglais); jamais elle ne remplace le Québec dans son cadre nord-américain — comme si le Québec vivait dans une bulle. Elle attribue le manque de manières des Québécois à leurs racines rurales: des « culs terreux pas arrivés en ville ». À ce que j'en sache, c'est tout à fait faux. Les vieux, dans les campagnes, utilisaient le vouvoiement et observaient des codes de politesse classiques.

Il me semble que c'est plutôt dans l'effondrement des structures d'autorité traditionnelles (lesquelles n'ont pas été remplacées par une morale civique), de même que dans l'incapacité des baby-boomers d'assumer quelque fonction d'autorité que ce soit, qu'il faudrait voir l'une des causes de l'impolitessse ambiante.

Mais au lieu d'explorer son sujet, Mme Simard jette dans le blender de ses humeurs toutes sortes de phénomènes qui n'ont rien en commun sauf la répugnance personnelle qu'ils lui inspirent, du manque de galanterie des hommes traumatisés par le féminisme à la charte des droits de Pierre Trudeau, en passant par la publicité, les gadgets et les fautes d'orthographe dans les journaux!

« A force d'accepter les approximations », écrit-elle, « nous devenons moins exigeants; pire: nous trouvons normal erreurs et déformations. En un mot comme en mille, nous nous habituons au manque de rigueur... » De toute évidence, ce mal est contagieux et l'auteur du pamphlet, sérieusement contaminée.

Avec Jean Larose, on passe à une autre catégorie, mais là aussi il y a déception. Je m'attendais à une étude décapante et subtile sur les légendaires louvoisements du mouvement souverainiste et le discours sinuex et terre-à-terre des économistes et gens d'affaires qui sont devenus les principaux chantres du mouvement.

Effectivement, cela commençait bien: « Il ne s'agit plus de libérer le Québec, mais de le débarasser d'un Canada assimilé à du "gras" dans lequel il serait devenu urgent de "couper"... N'y a-t-il donc qu'ici qu'on ose mettre la souveraineté en balance avec le profit? Le discours servile canadien, aux motifs du "fédéralisme rentable" aurait-il imposé son cadre avilissant au débat québécois sur la souveraineté? »

Mais très vite on s'aperçoit qu'il y a méprise, et que ce titre accrocheur, de même que l'argumentation qui le sous-tend, n'est qu'un prétexte à un règlement de comptes avec les détracteurs de son précédent ouvrage, notamment Pierre Foglia et un dénommé Jacques Pelletier qui est la version contemporaine des Léandre Bergeron et autres intellos-marx-démagogues.

Je suis assez d'accord avec le fond de l'argumentation de Jean Larose, notamment en ce qui concerne l'enseignement de la littérature. Mais son discours tombe si souvent dans l'irrationalité et la confusion que j'ai vite décroché. C'est peut-être ma faute, remarquez. Je peux évaluer ses observations sur l'actualité politique — elles galopent loin devant les faits ou à côté d'eux, dans un autre champ que le réel — mais ses théories politico-littéraires sont trop savantes pour moi.

Une chose me dérange: comment expliquer que tant d'universitaires talentueux ne trouvent jamais le moyen de faire de « vrais » livres, et ne nous livrent que des recueils de textes épars, sans unité ni cohérence?

« L'Amour du pauvre » était un patchwork, en partie fait de textes déjà publiés ailleurs. Idem pour le tiers de « La souveraineté rampante »... Autant de solutions de facilité qui ne sont pas à la hauteur du regard lucide et exigeant que Jean Larose porte sur sa société. Où donc sont les essais complets qu'on pourrait attendre d'intellectuels aussi talentueux?

Ironiquement, c'est d'un journaliste — de cette race de gens habitués à travailler dans l'instant... mais qui peut-être, justement pour cela, ont plus de respect pour le livre — qu'est venu l'un des petits livres les plus rigoureux et les mieux structurés de l'automne. Je reviendrai bientôt sur « La guerre chimérique » de Roch Côté.

La restauration de l'enseignement de l'histoire devrait être une priorité

Comment attendre d'une jeunesse à qui on n'enseigne pas son histoire qu'elle s'attache à sa patrie et à sa culture?

JEAN-MARC LÉGER

L'auteur est conseiller en relations internationales.

« Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir », disait l'historien Fernand Braudel. Nous pouvons dès lors nous demander, avec quelque inquiétude, si demain nous aurons encore un avenir, comme peuple.

L'une des plus graves lacunes de notre enseignement (et le terme de « lacune » est assurément dans ce cas un euphémisme) réside dans le sort pitoyable fait à l'histoire, histoire nationale mais aussi histoire universelle, depuis un quart de siècle. On a envie de reprendre le mot célèbre: « c'est plus qu'un crime, c'est une faute », faute qui, en privant des enfants de leur passé, les interdit d'avenir.

Une nation ne peut tenir, ne peut durer, c'est-à-dire s'épanouir, si, outre son territoire propre, évidemment, elle ne possède pas intimement sa langue et son histoire et ne maîtrise pas sa démographie. Le verbe, la mémoire, le nombre, sont les trois vecteurs de la durée. Que l'un des trois vienne à manquer, et la communauté humaine concernée se trouve frappée d'une redoutable précarité et bientôt engagée sur le chemin du déclin.

On ne prépare pas son avenir en commençant par abolir son passé. Seule, l'histoire donne un sens à l'actualité, la légitime en quelque sorte, de même qu'elle fonde l'avenir. Outre d'être la plus formatrice des grandes disciplines, l'histoire est indispensable au sens de l'identité et au sentiment de sécurité de chaque génération. Elle est un facteur d'équilibre et un élément de continuité, plus nécessaire encore dans les périodes de bouleversements et de mutations accélérées. Elle offre les seuls points de repère et les ultimes références à quoi peuvent encore se rattacher les nouvelles générations.

Immémorants et imprévoyants

Les immémorants sont inéluctablement des imprévoyants; l'amnésie est au moins aussi redoutable pour les peuples que pour les individus. « La mémoire est la vertu première des républiques. Quand on n'a que l'histoire pour soi, s'amputer du passé serait se mutiler soi-même. » (Régis Debray)



Jean Garon

L'histoire ouvre sur l'universel dans le même temps où elle révèle et conforte le sens des origines et celui de l'identité. Permettre à l'enfant de se situer à la fois dans sa communauté propre et dans le monde, lui donner le sentiment de l'appartenance à un lieu, à un passé chaque jour enrichi, c'est l'initier en même temps au nécessaire dialogue entre peuples et entre cultures. Il ne suffit pas d'avoir des souvenirs mais d'avoir et de cultiver une mémoire, ce qui est bien autre chose et d'un tout autre ordre.

Lorsque, simultanément, la famille et le milieu social cessent d'être des espaces de transmission des traditions et des valeurs, il faut d'autant plus développer l'enseignement de l'histoire. L'école doit être le lieu de continuité, d'apprentissage de la mémoire. C'est dire combien cet enseignement est devenu fondamentalement aujourd'hui. Or, par une inexplicable aberration, on a adopté la position exactement contraire. Il semblerait qu'on se soit ingénié à faire des jeunes Québécois des apatrides, en abolissant ou en réduisant à la portion congrue l'enseignement de l'histoire, tant



Jean-Marc Léger

l'histoire universelle que l'histoire nationale. Les pouvoirs publics, tous niveaux confondus (ministère de l'Éducation, collèges, commissions scolaires) ont fait preuve d'une rare inconscience et d'une singulière frivolité, en tolérant, en cautionnant, parfois en facilitant pareil errement.

Carte d'identité ou carte de crédit?

« Le mépris des origines est mortel pour le progrès », rappelle Régis Debray. Nous nous acharnons inconsciemment, depuis quelques décennies, à bâtir sur le sable. Nous nous étonnons ensuite de la fragilité de beaucoup de nos entreprises. Un peuple qui entend maîtriser l'avenir et s'inscrire dans le mouvement de la modernité attache à l'étude de son passé, comme d'ailleurs à celle de l'histoire universelle, une importance primordiale. La véritable présence au monde passe par la profondeur de l'appartenance, par la vigueur de l'enracinement, par le sens aigu de l'identité.

Rien n'est plus redoutable dans ses effets que l'oubli ou le renie-

ment des origines. Tourner le dos à son certificat de naissance, substituer la carte de crédit à la carte d'identité, voilà qui prépare à tous les égarements, qui conduit un peuple au désarroi puis à la démission. Il faut retrouver dans la prégnance tonifiante des origines, dans la réappropriation rafraîchissante de notre grande aventure collective, les motifs de confiance et les sources d'un nouvel élan. Ce serait d'ailleurs dans le même temps la plus efficace façon de favoriser la nécessaire et difficile intégration des immigrants, des jeunes notamment, que l'on prive actuellement de toute initiation sérieuse à l'histoire et à la culture du peuple qu'ils ont choisi de rejoindre.

Nous risquons de payer notre « modernité » mal assimilée du prix de notre identité et de perdre sur les deux tableaux, national et international. Il nous faut nous réapproprier notre histoire pour réapprendre que c'est par la nation que l'on rejoint l'universel. Et que si on entend faire l'histoire au lieu de la subir, on doit en être un sujet plénier, un acteur à part entière. Le Verbe et la Mémoire, qui font notre singularité en Amérique, sont aussi les conditions essentielles de notre participation au concert des nations.

S'il est un gouvernement qui devrait être sensible à cette nécessité, c'est bien celui du Parti québécois; plus que tout autre, il doit savoir que, sans une connaissance approfondie de son histoire, un peuple dans la situation du nôtre est condamné en quelque sorte à l'errance, il devient apatride. Le danger est à nos portes: comment attendre l'attachement à sa patrie et à sa culture d'une jeunesse à qui on n'enseigne pas son histoire et si peu sa langue?

On ne saurait concevoir ni maîtriser son avenir sans avoir le sens des racines et de l'appartenance. Abandonner l'histoire, c'est renoncer à être: « l'oubli sera leur linéol », selon le mot terrible d'un écrivain sud-américain.

Aussi, n'est-il pas de plus pressant impératif pour l'école québécoise aujourd'hui (de la maternelle au collège inclusivement), outre l'amélioration de l'enseignement du français, que la restauration de l'enseignement de l'histoire, nationale mais aussi universelle. Il est permis d'espérer que le nouveau ministre de l'Éducation reconnaitra que cette question a pris la mesure d'une tragédie nationale. Et que la solution ne souffrira pas d'attendre plusieurs années.

AVENTURE

ELECTRONIQUE

LA Folie DE MINUIT

36 HEURES D'AUBAINES
DE MIDI À MINUIT

EN SUPERMAGASIN SEULEMENT JEUDI: midi à minuit VENDREDI: midi à minuit SAMEDI: midi à minuit

NE PAYEZ RIEN AVANT

1996

AUCUN DÉPÔT
AUCUN INTÉRÊT
AUCUN PAIEMENT
MÊME SUR LES TAXES
SUR TOUT PRODUIT DE 699\$
ET PLUS EN MAGASIN.

LE PLAN DE FINANCEMENT NE PAYEZ RIEN AVANT 1996 S'APPLIQUE AUSSI AUX BOUTIQUES AVENTURE SUR APPROBATION DU CRÉDIT. Détails en magasin

SONY

10 CASSETTES
AUDIO

Format
HF-60

10/6⁹⁹

Limite de 10
par famille

RECOTON

CASSETTE
VIDÉO

Format
VHS/T-120

1⁴⁹

CH.

Limite de 3
par famille

3.5HD

BOÎTE DE 10
DISQUETTES
INFORMATIQUE

3⁹⁹

Limite de 1
par famille

MARQUE RECONNUE

ÉCOUTEURS
FORMAT
PERSONNEL

69⁹⁹

Limite de 1
par famille

MARQUE RECONNUE

TÉLÉVISEUR PERSONNEL
FORMAT COMPACT

- Écran noir et blanc 5"
- Prise pour écouteur

69⁹⁹

Limite de 1
par famille

MARQUE RECONNUE

RADIO PORTATIVE AM/FM avec
LECTEUR LASER et CASSETTE

99⁹⁹

Limite de 1
par famille

CASIO

MICRO
TÉLÉVISEUR
1.6" COULEUR

- Prise d'écouteurs

99⁹⁹

Limite de 1
par famille

MARQUE RECONNUE

LECTEUR
LASER
COMPACT
PERSONNEL

99⁹⁹

Limite de 10
par famille

Danby 0.6 pi. cu. 550 watts
à Plateau tournant,
2 niveaux de puissance

99⁹⁹

Limite de 1
par famille

RECOTON

SYSTÈME DE CASQUE
D'ÉCOUTE STÉRÉO
SANS FIL

99⁹⁹

MARQUE RECONNUE

LECTEUR LASER
AVEC TÉLÉCOMMANDE

99⁹⁹

Limite de 1
par famille

MARQUE RECONNUE

AVEC
TÉLÉCOMMANDE
ET AFFICHAGE
À L'ÉCRAN

TÉLÉVISEUR
14"/13" COULEUR
STYLE MONITEUR

189⁰⁰

Limite de 1
par famille

MARQUE RECONNUE

TÉLÉVISEUR
COULEUR
20"/19" AVEC
TÉLÉCOMMANDE
ET AFFICHAGE
À L'ÉCRAN

UN 20" COULEUR
AU PRIX
D'UN 14"

269⁰⁰

Limite de 1
par famille

SANYO

RÉCEPTEUR
MONITEUR
26"/25" AVEC
TÉLÉCOMMANDE
ET AFFICHAGE
À L'ÉCRAN

UN 26" COULEUR
AU PRIX
D'UN 20"

389⁰⁰

Limite de 1
par famille

MITSUBISHI

21"/20" STÉRÉO
AVEC
TÉLÉCOMMANDE
MULTI-FONCTION
ET AFFICHAGE
À L'ÉCRAN

UN 21" STÉRÉO
AU PRIX
D'UN 20" MONO

389⁰⁰

ÉCOUTEURS
GRATUITS

SANYO

26"/25" RÉCEPTEUR
MONITEUR STÉRÉO
AVEC
TÉLÉCOMMANDE
MULTI-FONCTION
ET AFFICHAGE
À L'ÉCRAN

UN 26" STÉRÉO
AU PRIX
D'UN 20"

499⁰⁰

RCA

26"/25" STÉRÉO
AVEC
TÉLÉCOMMANDE
"MasterTouch"

UN 26" STÉRÉO
AU PRIX
D'UN 20"

549⁰⁰

MARQUE RECONNUE

MAGNÉTOSCOPE VHS
À SYSTÈME 2 TÊTES

189⁰⁰

Limite de 1
par famille

RCA

UN 4 TÊTES
AU PRIX
UN 2 TÊTES

MAGNÉTOSCOPE VHS
avec télécommande

299⁰⁰

5 CASSETTES
AUDIO
GRATUITES

SANYO

4 TÊTES
HI-FI STÉRÉO

379⁰⁰

2 CASSETTES
GRATUITES
VHS/T-120

SANYO

TELEPHONE
SANS FIL
"SUPER-COMMANDER II"

- Accès 10 canaux
- Téléviseur
1 voie

119⁹⁹

SONY

TELEPHONE
SANS FIL
"COMMANDER PRO SOUND"

- Accès 10 canaux
- Télélocalisation
base/combinaison

129⁹⁹

SANYO

TELEPHONE
SANS FIL
"SUPER-COMMANDER PLUS"

- Accès 10 canaux
- Clavier illuminé
- Mémoire 10 canaux

149⁹⁹

SANYO

MINI SYSTÈME AUDIO
avec LECTEUR LASER et TÉLÉCOMMANDE

299⁰⁰

ÉCOUTEURS
GRATUITS

aiwa

MINI SYSTÈME
AUDIO

5 CASSETTES
AUDIO
GRATUITES

399⁰⁰

avec LECTEUR
LASER et
TÉLÉCOMMANDE

SONY

MIDI SYSTÈME HI-FI
avec LECTEUR LASER et TÉLÉCOMMANDE

449⁰⁰

Limite de 1
par famille

JVC

MICRO SYSTÈME AUDIO
avec LECTEUR LASER et TÉLÉCOMMANDE

449⁰⁰

ÉCOUTEURS
GRATUITS

JVC

CAMESCOPE
VHS-Compact

599⁹⁹

Limite de 1
par famille

GoldStar

TÉLÉCOPIEUR
COMPACT
POUR
LE BUREAU
OU LA
MAISON

289⁰⁰

SYSTÈME DE
RÉDUCTION
DU PAPIER

skick

BALADEUR
AM/FM
STÉRÉO
avec
CASSETTE

19⁹⁹

SONY

BALADEUR
Walkman®
AM/FM
STÉRÉO
avec
CASSETTE

49⁹⁹

aiwa

BALADEUR
AM/FM
STÉRÉO
CASSETTE
MEGA-BASS

59⁹⁹

SONY

RADIO PORTATIVE AM/FM STÉRÉO
avec LECTEUR LASER et CASSETTE SIMPLE

179⁹⁹

ÉCOUTEURS
GRATUITS

SANYO

RADIO PORTATIVE
AM/FM STÉRÉO avec
TUNING LASER et
DOUBLE CASSETTE

199⁰⁰

SONY

LECTEUR LASER SIMPLE

- Hybride à impulsions réduit le bruit
- Calendrier musical

199⁰⁰

Limite de 1
par famille

* Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions, chez un marchand autorisé dans la même région. Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins

SUPERMAGASINS

LAVAL 3956 AUTOROUTE 440 686-3956	BROSSARD 8100 BOUL. TASCHEREAU 923-8100	MTL EST 4550 MÉTROPOLITAIN EST 722-4550	MTL OUEST 6815 TRANSCANADIENNE O. 630-6815	MTL CENTRE 6900 BOUL. DÉCARIE 733-6900	TROIS-RIVIÈRES 4520 BOUL. ROYAL TROIS-RIVIÈRES-OUEST (819) 691-4520
--	--	--	---	---	---

ACTUALITÉS

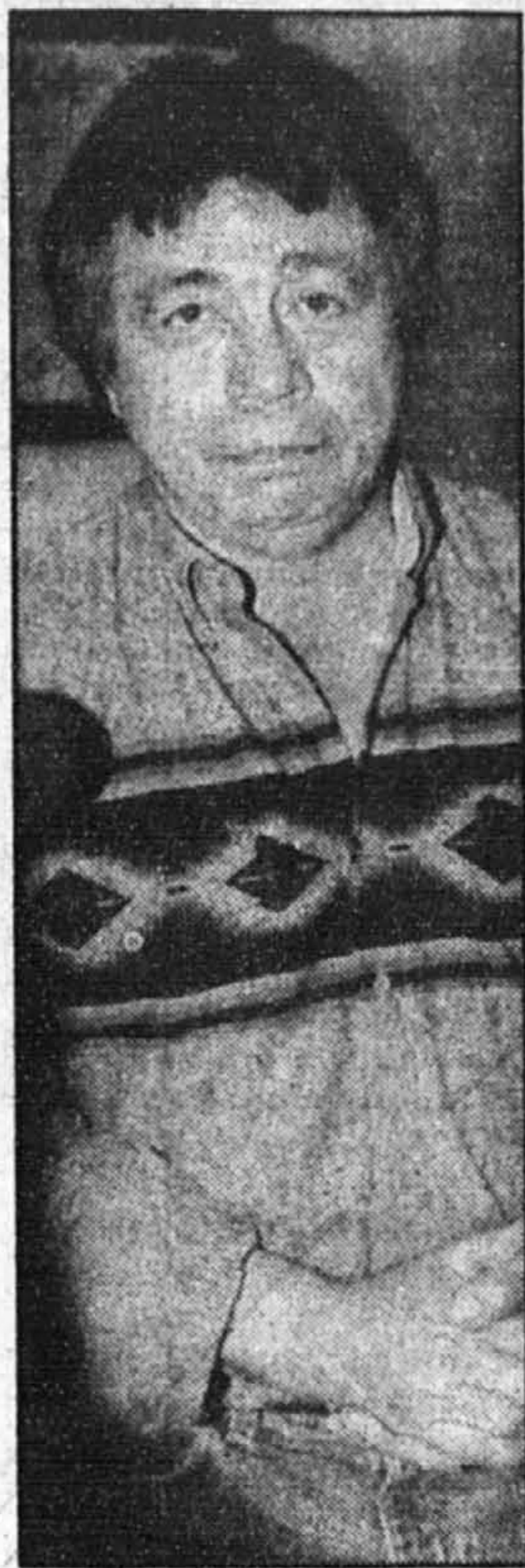


PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Jerry Peltier, grand chef du conseil de bande de Kanesatake, dit que sa communauté ne reconnaît pas la juridiction du gouvernement provincial sur son territoire.

Bientôt, des peacekeepers à Kanesatake?

Des peacekeepers pourraient être à pied d'œuvre à Kanesatake dès la semaine prochaine affirme Jerry Peltier, le grand chef du conseil de bande de Kanesatake. Le grand chef Peltier a fait cette déclaration à *La Presse* à l'issue d'une « session publique d'information » qui rassemblait quelques dizaines de résidents de Kanesatake, hier soir. Les médias ont toutefois été invités à attendre la fin de l'assemblée avant de pouvoir entrer dans le bâtiment où étaient réunis les Mohawks.

Lors de cette assemblée, M. Peltier soutient que la population du village est arrivée à un consensus en faveur de la création d'un corps de peacekeepers issu de la communauté. En attendant la formation de ces agents qui devrait durer un an, des peacekeepers des réserves de Kahnawake et d'Akwesasne auraient l'autorisation du conseil de bande d'assurer le maintien de l'ordre sur ce que le grand chef nomme le « territoire mohawk de Kanesatake ». Contrairement à Kahnawake et à Akwesasne, il n'y a pas de réserve à Kanesatake.

« Nous ne reconnaissons pas la juridiction du gouvernement provincial sur notre territoire, dit M. Peltier. La communauté ne veut ni Sûreté du Québec, ni agents fédéraux, elle veut des peacekeepers. »

Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, déclarait toutefois vendredi dernier que les peacekeepers n'ont pas la juridiction pour faire respecter la loi dans Kanesatake. Actuellement, seule la SQ peut assumer cette responsabilité.

« Quand nous aurons des peacekeepers, les policiers de la SQ pourraient être arrêtés s'ils patrouillent sur notre territoire », a souligné Jerry Peltier.

Par ailleurs, afin que les éventuels policiers mohawks aient des lois à appliquer dans les affaires qui ne relèvent pas du code criminel, la population de Kanesatake devra se prononcer sur différentes « lois communautaires » dont une ébauche a été présentée lors de l'assemblée d'hier soir.

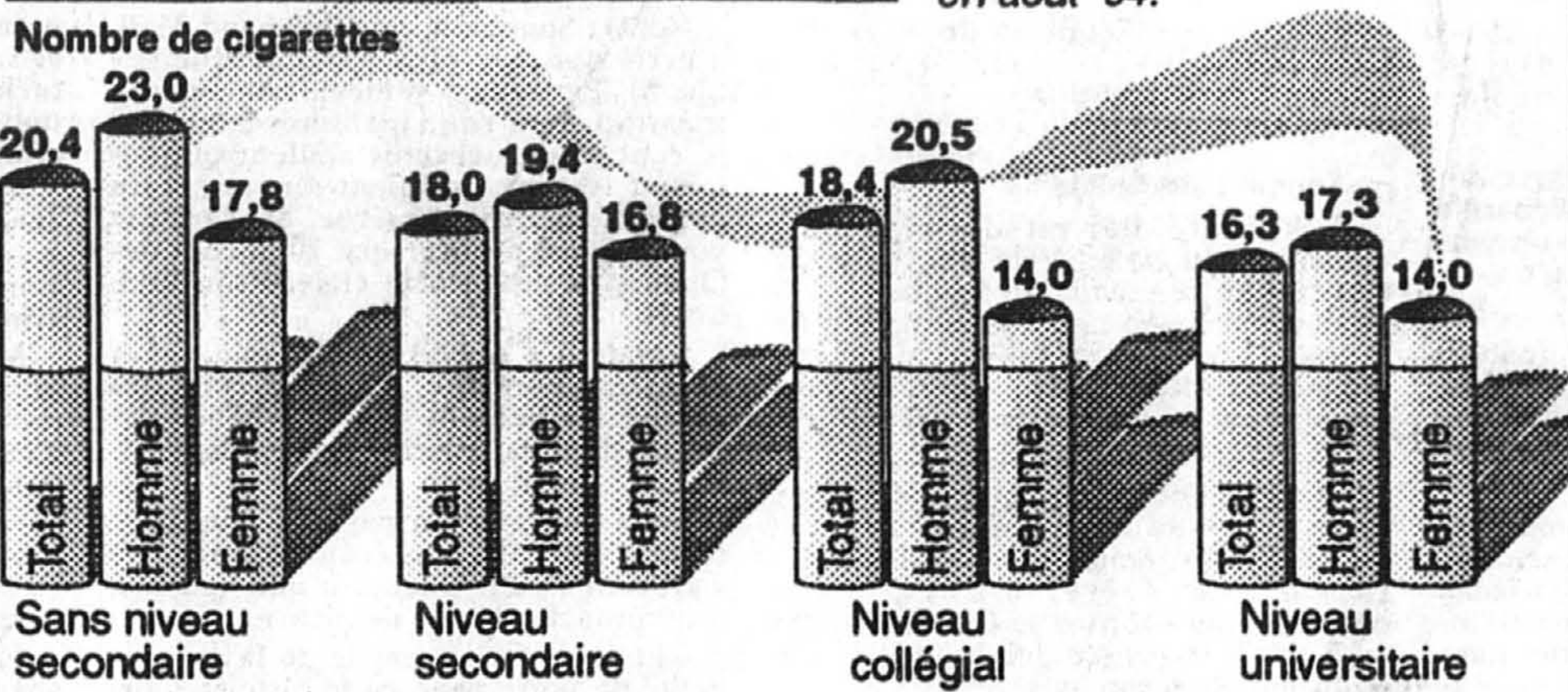
Ces lois portent autant sur l'usage d'armes à feu à Kanesatake que sur la viande avariée ou sur l'imposition d'un couvre-feu pour les enfants.

Soulignant que le seul interlocuteur valable à ses yeux est le gouvernement fédéral, Jerry Peltier a également annoncé qu'il devait rencontrer aujourd'hui des représentants du bureau du Solliciteur général afin de discuter de l'introduction de peacekeepers à Kanesatake.

« J'espère rencontrer aussi le Solliciteur général Herb Gray », a ajouté M. Peltier. Joe Norton et Norman Tarbell, les grands chefs de Kahnawake et d'Akwesasne devraient également assister à cette rencontre.

Tabagisme quotidien (selon le degré d'instruction et le sexe)

Nombre de cigarettes fumées quotidiennement par les Canadiens de 15 ans et plus, en août 94.



Source: Statistique Canada

Nancy Gill — (PC)

Tabagisme: aucun changement notable

Presse Canadienne
OTTAWA

Plus d'un demi-million de personnes ont cessé de fumer l'été dernier au Canada.

Malheureusement, 320 000 ex-fumeurs ont renoué avec leur assuétude envers la nicotine. En plus, près de 200 000 personnes ont commencé à fumer pour la première fois.

Ces données sont tirées d'une étude réalisée auprès d'environ 16 000 personnes entre mai et août dernier par le ministère fédéral de la Santé. L'objectif consistait à établir les habitudes des Canadiens de 15 ans et plus face au tabagisme.

Les résultats démontrent, selon Statistique Canada, que quelque 1,7 million de Canadiens ont modifié leurs habitudes face au tabac mais que cela ne représente aucune changement notable dans la population en général.

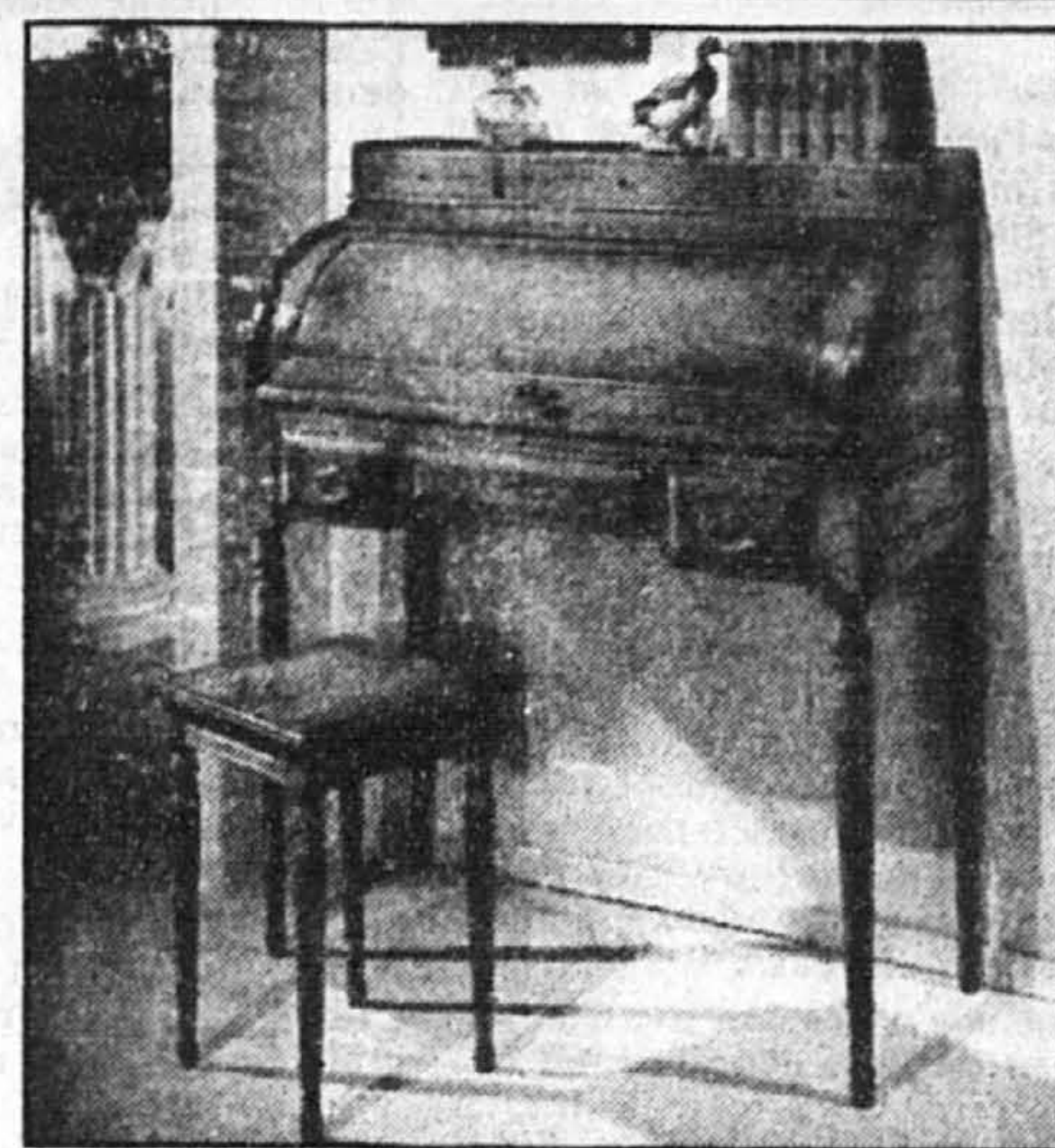
Ces données permettent de croire que les responsables de la santé et ceux qui sont chargés de créer des programmes afin d'aider les gens à cesser de fumer ont encore beaucoup de pain sur la planche s'ils désirent combattre efficacement cette dépendance.

L'enquête a démontré que l'été dernier :

- 30 p. cent des gens fumaient;
- Les fumeurs les plus nombreux se retrouvaient parmi les 20-24 ans;
- 312 000 fumeurs réguliers sont devenus des fumeurs occasionnels;
- 248 000 fumeurs occasionnels sont devenus des fumeurs réguliers;
- Les fumeurs grillent en moyenne 15,7 cigarettes par jour.

Certains indices permettent de croire que la réglementation plus sévère sur le tabagisme a contribué à réduire la consommation de tabac.

La Galerie Art Sélect vous présente



ses petits meubles pour Noël

Secrétaires - guéridons - tables
cabinets - fauteuils

LA GALERIE ART SÉLECT INC.
6810, ST-DENIS, MONTRÉAL
273-7088 H2S 2S2

J2170142

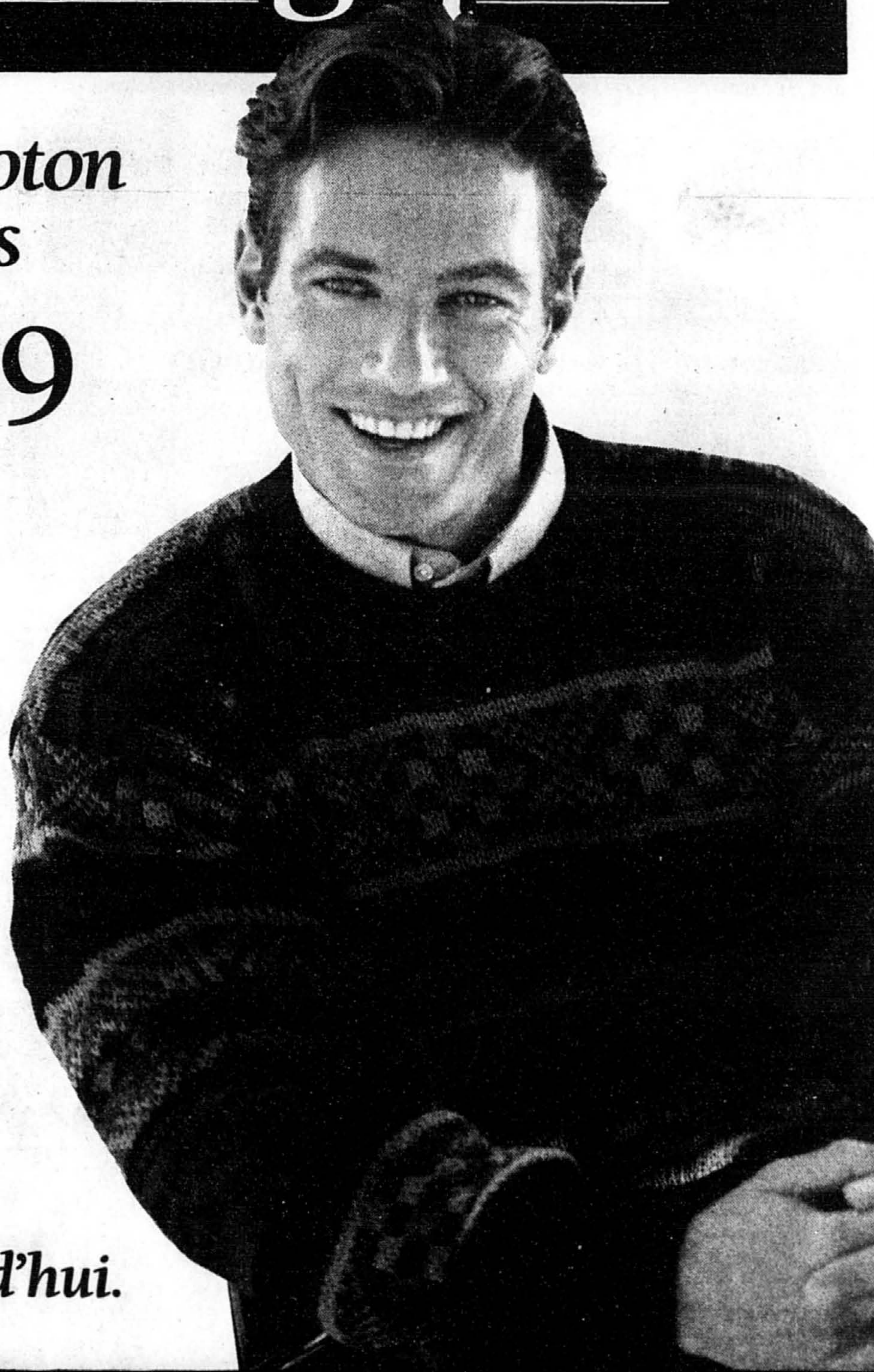
Achat magique.

Chandails de coton
pour hommes

\$29⁹⁹

Comparable
à 50\$ et à 60\$

- Vous reconnaîtrez les nombreuses marques connues.
- Des centaines de modèles pour convenir à tous les âges.
- Superbes motifs et couleurs unies texturées.
- Idéals pour les cadeaux des Fêtes.
- Offerts dès aujourd'hui.



Economisez de 20% à 60% sur des vêtements mode de marques connues pour toute la famille...tous les jours!

**Les Galeries
des Sources**

3207, boulevard des Sources
Dollard-des-Ormeaux

Téléphone: 683-6260

WINNERS

J'aime tes prix magiques!

Heures d'ouverture: lun.-vend. 9h à 21h, sam. 9h à 17h, dim. 11h à 17h,

**Les Galeries
Laval**

boulevard le Corbusier et
boulevard St. Martin ouest

Téléphone: 978-5055

POLITIQUE

Le discours de Parizeau surprend et déçoit à Toronto

SUZANNE DANSEREAU
de la Presse Canadienne
TORONTO

Quoi qu'on l'ait trouvé éloquent, intéressant — et même digne d'un homme d'État — le discours du premier ministre Jacques Parizeau devant le prestigieux Canadian Club à Toronto a étonné et déçu plusieurs commentateurs et gens d'affaires de Bay Street.

Les gens d'affaires s'attendaient à ce que M. Parizeau parle davantage d'économie et de commerce et moins de l'identité du peuple québécois.

« Nous aurions aimé que M. Parizeau élabore davantage sur le partage de la dette, par exemple, ou sur l'utilisation du dollar par un Québec indépendant. Il a dit bien peu de choses à ces égards et rien de neuf », a indiqué hier Paul Ferley, adjoint à l'économiste en chef de la Banque de Montréal.

« M. Parizeau n'a pas fait avancer le débat sur tout l'aspect économique de

la séparation » ont ajouté l'éditorialiste du Financial Post, Tracy Le May et l'avocat Robert Black, de la firme Borden & Elliot.

On a été surpris que le premier ministre québécois accorde tant d'énergie dans son discours à dénoncer un certain sentiment anti-Québec qu'on retrouve parfois au Canada anglais.

« Il est maintenant politiquement correct, au Canada anglais, de considérer le Québec comme une société fermée, rétrograde, ethnique. Cette perception est malsaine », a-t-il déclaré.

Plusieurs gens d'affaires, comme Tom Cochrane, de la firme Daishowa, se sont demandés pourquoi M. Parizeau avait choisi un auditoire de gens d'affaires pour s'entretenir de cette question.

L'ex-premier ministre ontarien David Peterson a conclu que M. Parizeau ne s'adressait pas vraiment à Toronto, mais au Québec, dans cette partie de

son discours. « C'était un discours brillant, admirable (...) mais pour consommation domestique ».

Ennemis du Québec ?

Le Toronto Star est allé plus loin : « M. Parizeau est en train d'inventer de nouveaux ennemis du Québec (...) de développer un nouveau complexe de persécution » qui va lui servir dans la campagne référendaire, écrit-on dans un éditorial au ton cinglant publié hier.

Mais Tom D'Aquino, le président du Conseil des chefs d'entreprises du Canada, a trouvé au contraire que cette défense de la tolérance québécoise méritait d'être faite, bien que les dénonciations contre le Québec soient loin d'être la pensée dominante au Canada anglais, à son avis.

D'autres commentateurs et gens d'affaires se sont dits agacés par certains commentaires de M. Parizeau sur l'« inévitable » souveraineté.

Robert Sheppard, du Globe and Mail, a écrit que « le plus gros mensonge » que M. Parizeau a véhiculé concerne la mention d'un sondage selon lequel 70 p. cent des Québécois veulent que les lois et les impôts soient du ressort du gouvernement du Québec. M. Parizeau voulait ainsi prouver que 70 p. cent des Québécois en théorie étaient souverainistes.

« Mais il a oublié de dire que, selon ce même sondage, 72 pour cent des Québécois veulent que le Québec demeure dans la fédération canadienne », écrit M. Sheppard.

Tom Cochrane n'a pas non plus aimé le fait que M. Parizeau compare le « problème » du Québec à une « séance interminable chez le dentiste ».

« Et si ça faisait partie de la personnalité de notre pays, cette histoire ? a-t-il dit.

Selon Tom D'Aquino, le plus grand « défaut » du discours du premier ministre a été de faire accroire que la sé-

paration peut se faire assez facilement et rapidement ; que le Québec et l'Ontario sont des alliés naturels qui ont toutes les raisons du monde de faire des affaires ensemble.

« Tout le monde sait que cela (la séparation) sera un long débat, interminable qui entraînera beaucoup de division. Dire le contraire n'a rien à voir avec la réalité ».

M. D'Aquino a également noté que M. Parizeau a semblé s'adresser à l'Ontario comme si le reste du Canada n'existait pas. Cela entraînera de la méfiance dans le reste du pays, prévient-il.

« M. Parizeau vient raviver de vieilles peurs qu'on refasse une union Québec-Ontario et qu'on oublie le reste du pays ».

Mais cela dit, plusieurs observateurs ont noté que le discours de M. Parizeau n'était ni agressif, ni provocateur.

« M. Parizeau nous a donné un discours digne d'un homme d'État », conclut Tom D'Aquino.

Un échec, selon l'opposition libérale

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

L'opposition libérale juge que le voyage de Jacques Parizeau à Toronto s'est révélé un échec.

« M. Parizeau voulait montrer qu'en cas de souveraineté, le rationnel va dominer l'après-référendum. Au contraire, il y aura de l'émotivité. L'Ontario a démontré qu'il faut s'attendre à ce que ce soit très émotif », a déclaré le député libéral de Château-guay, Jean-Marc Fournier, porte-parole de l'opposition dans le dossier constitutionnel.

« M. Parizeau visait à revenir (de Toronto) en démontrant que ça va bien aller. Mais le message que les Québécois ont compris, c'est qu'on ferme la porte à nos partenaires et que ces derniers n'aiment pas cela », a réagi le député de Château-guay.

M. Fournier croit que la stratégie du premier ministre et du Parti québécois consiste « à faire croire qu'il y a un antagonisme entre le reste du Canada et le Québec, antagonisme qui nous pousserait à nous en aller ».

Il juge que cette démarche du premier ministre n'est « pas cohérente ». Le député libéral croit qu'il faudrait plutôt chercher à conserver « nos partenaires du Canada anglais ».

Pour le député de Mont-Royal, John Ciaccia, le message livré par Jacques Parizeau à Toronto est contradictoire : « Il a parlé d'ouverture sur le monde mais il ferme la porte au reste du Canada ».

M. Ciaccia a soutenu que le premier ministre québécois s'était comporté à Toronto « comme dans un pays étranger ».

Selon lui, « les Québécois ont

évolué plus rapidement que les dirigeants du Parti québécois. La perception que le PQ a du Canada anglais est dépassée et ne reflète pas la réalité ».

Le député de Mont-Royal estime que la réalité a bien changé depuis les années 50 ou 60 et que certaines remarques formulées par M. Parizeau ne reflètent pas cette réalité.

M. Ciaccia n'a pas été impressionné non plus par la garantie que dans un Québec souverain, aucun changement constitutionnel les concernant ne sera apporté sans leur consentement.

« Tout concerne tout le monde dans notre société. On ne peut pas catégoriser et faire des petites boîtes pour les anglophones, les allophones ou les autres. Je trouve cette approche divisive plutôt que réunificatrice », a dit le député de Mont-Royal.

Des allocutions qui ont du mordant

PHILIPPE CANTIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Entre le 28 octobre et le 29 novembre, soit à peine plus d'un mois, Jacques Parizeau aura prononcé six discours majeurs. Des discours sur lesquels ses proches conseillers se penchent longuement, à la recherche de la formule choc, celle qui restera en mémoire, fera une bonne manchette dans les journaux et produira son effet dans les bulletins de nouvelles à la télévision.

Au plan stratégique, l'importance de ces allocutions ne fait pas de doute. Elles donnent le ton à l'action gouvernementale et représentent autant d'occasions de mettre en valeur l'idée de la souveraineté. Qu'il s'adresse à des chefs autochtones, aux gens d'affaires de Montréal ou aux membres du Canadian Club de Toronto, le premier ministre

essaie inmanquablement de rallier les citoyens à l'option fondamentale de son parti.

« Compte tenu de la rapidité de l'échéance référendaire, on n'a pas les moyens de rater une grande sortie », explique Jean-François Lisée, un conseiller du premier ministre étroitement associé à la rédaction de ses discours.

Jusqu'à maintenant, avouons-le, les allocutions de M. Parizeau ont du mordant. Les phrases sont courtes et précises. Les tournures accrocheuses dynamisent les propos. L'argumentation est étayée avec force malgré la grille d'analyse forcément partisane. Les allusions à René Lévesque sont fréquentes.

En arriver à pareil résultat nécessite beaucoup de travail. Il faut suer devant son ordinateur avant d'en arriver à comparer les conséquences d'un Non au référendum à « une interminable

séance chez le dentiste », comme M. Parizeau l'a fait, mardi, à Toronto.

La préparation d'une allocution majeure du premier ministre s'amorce par une séance d'une vingtaine de minutes, durant laquelle « M. Parizeau expose le sens de ses cogitations », pour reprendre l'expression de Hubert Thibault, un de ses conseillers de longue date.

En plus de MM. Lisée et Thibault, Jean Royer, le chef de cabinet du premier ministre, prend part à la réflexion. Quand des questions économiques sont traitées, comme ce fut le cas la semaine dernière lorsque M. Parizeau s'est adressé aux membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le conseiller Bernard Lauzon se joint au groupe.

« M. Parizeau a toujours porté une attention particulière à ses discours », ajoute Hubert Thibault. On lui prépare des notes techniques avec des conclusions plus argumentaires. Mais il remet ça systématiquement à sa main. Il réécrit de grands bouts de chaque allocution.

L'apport de Jean-François Lisée est néanmoins décelable dans les discours du premier ministre. Quand on les lit d'un bout à l'autre, on constate plusieurs concordances de style avec ses trois principaux ouvrages, Dans l'Œil de l'Aigle, Le Tricheur et Le Naufrageur. M. Thibault note d'ailleurs que « l'arrivée de sang neuf » au sein de l'équipe de M. Parizeau a apporté de nouvelles idées.

Cela dit, les conseillers du premier ministre assurent que ses discours n'ont qu'une seule signature : celle de M. Parizeau lui-même. Il profite évidemment des suggestions de son entourage et ne les rédige pas chez lui, tard le soir, à la chandelle. Mais il en détermine les axes principaux et scrute chaque ligne, n'hésitant pas à peaufiner le texte jusqu'à la dernière minute. Ainsi, le libellé final de son allocution devant la Chambre de commerce n'a été arrêté que deux heures avant sa présentation.

Pas de réponses concrètes

Durant la campagne électorale, M. Parizeau a souvent évoqué la nécessité de rétablir le lien de confiance entre la population et son gouvernement. Un des moyens utilisés est d'énoncer des vérités pas toujours plaisantes. Selon ses conseillers, M. Parizeau, qui se décrit comme « un drôle de politicien », sait que les gens sont informés et préfère le dire quand ça va mal.

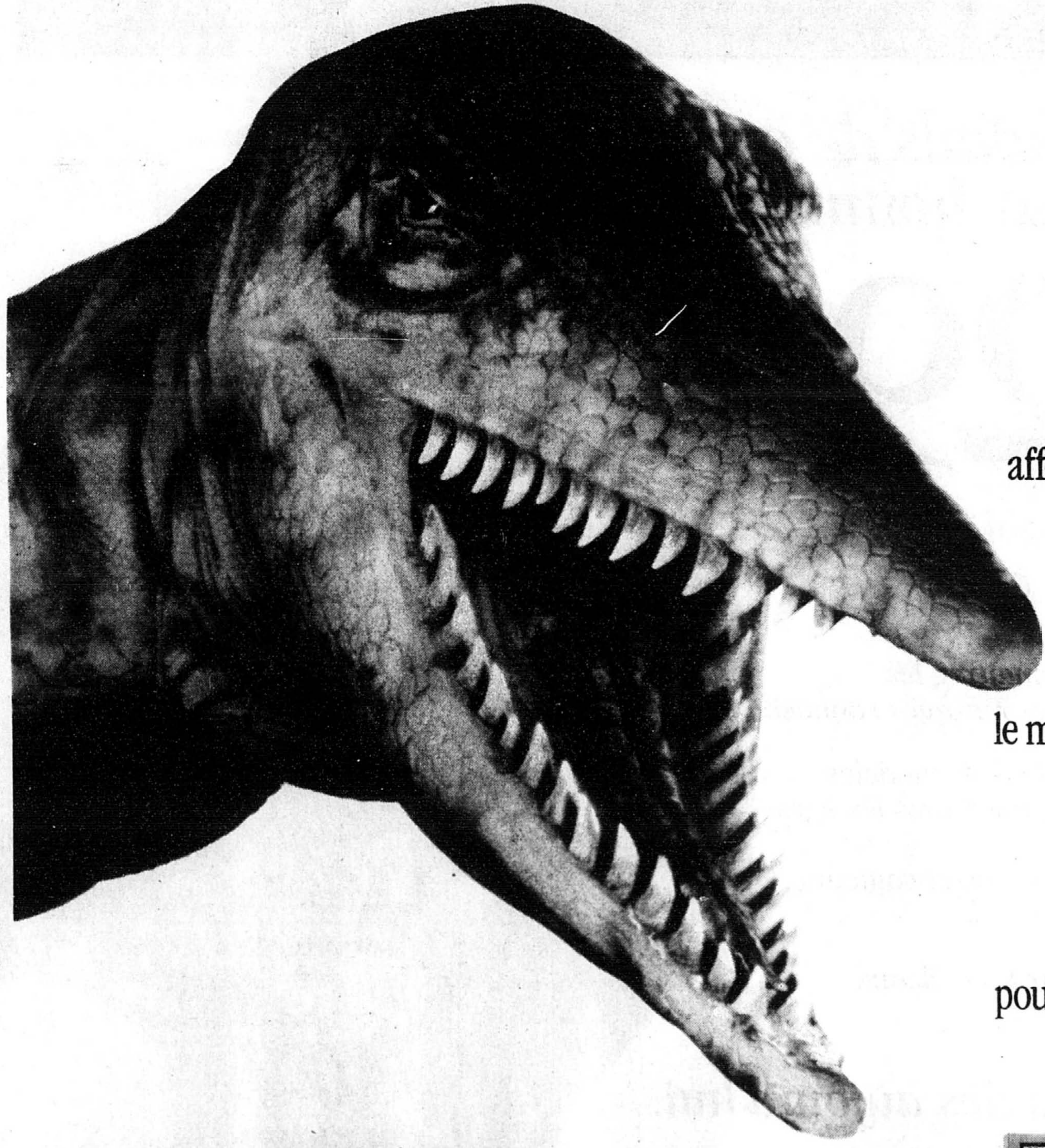
Deux exemples l'illustrent. Le 5 octobre, il a reproché leur pessimisme aux militants de son parti réunis en Conseil national. « René Lévesque serait fier de vous... mais il vous engueulerait ! »

Puis, devant la Chambre de commerce la semaine dernière, M. Parizeau s'est longuement étendu sur les succès des entrepreneurs québécois avant d'ajouter : « Mais il y a eu de belles débarques aussi. C'est vrai. J'y viens ». Ce qu'il a effectivement fait.

En revanche, les discours de M. Parizeau n'expliquent pas encore à quoi ressemblera concrètement la souveraineté. Comment, au-delà des vieux slogans répétés depuis des années, elle touchera la vie quotidienne des Québécois. C'est un peu bizarre, puisque les stratèges qui l'entourent, de Jean-François Lisée à Monique Simard — la vice-présidente du Parti québécois —, répètent l'importance de répondre clairement aux questions très précises des gens à ce sujet.

« Qu'est-ce que je dis à mes amis qui s'inquiètent de voir une frontière entre le Québec et l'Ontario ? » a ainsi demandé un jeune militant à la ministre Louise Beaudoin. Une semaine plus tard, un autre s'est inquiété de l'absence d'instruments pour vendre la souveraineté dans son milieu.

En clair, ces militants se demandent quels arguments utiliser pour convaincre leurs voisins de voter Oui. Manifestement, les discours de M. Parizeau ne fournissent toujours pas leur part de munitions. Les « limites » du système actuel y sont davantage dénoncées qu'y sont chantées les perspectives d'un éventuel État québécois.



Aussi

affolant que

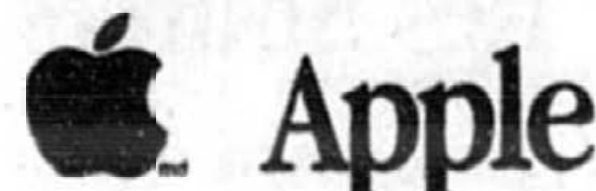
le multimédia

pourrait l'être.



Le multimédia apprivoisé

On prétend qu'un grand nombre d'ordinateurs font du multimédia. Pourtant, avec plusieurs d'entre eux, une opération aussi simple que le chargement d'un CD-ROM vous fait vivre une expérience des plus affolantes. Si vous désirez un ordinateur multimédia qui fonctionne vraiment, un seul choix s'impose : le Macintosh™ d'Apple.™ C'est l'ordinateur le plus facile à installer, à comprendre, et, surtout, à utiliser. Tous les Mac™ sont équipés de fonctions vidéo et audio intégrées, ce qui n'est pas le cas pour la plupart des autres ordinateurs. De plus, si vous avez besoin de soutien technique, vous pouvez compter sur notre service d'assistance téléphonique, et ce, 24 heures sur 24. En ce moment, profitez de nos réductions et de notre programme de financement* sur une vaste gamme d'ordinateurs Apple. Passez chez votre concessionnaire autorisé Apple dès aujourd'hui. Pour obtenir le nom du concessionnaire le plus près de chez vous, composez le 1 800 665-2775, poste 280.



Apple

* AIG. Le programme de financement peut varier selon la province ou le concessionnaire. Un léger acompte peut être exigé. Les produits sont offerts jusqu'à épuisement des stocks. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. © 1994 Apple Computer, Inc. Tous droits réservés. Apple et le logo d'Apple sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc. Macintosh et Mac sont des marques de commerce d'Apple Computer, Inc.

POLITIQUE

Nomination de LeBlanc : Manning entretient la tempête

Le nouveau gouverneur général unit libéraux et bloquistes contre les réformistes

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse
OTTAWA

■ Annonçant en primeur mardi matin la nomination imminente du président du Sénat Roméo LeBlanc au poste de gouverneur général du Canada, le quotidien Toronto Star publiait par inadvertance la photo du président de la Chambre des Communes Gilbert Parent. La vaste majorité des lecteurs du plus gros quotidien canadien-anglais et plusieurs journalistes ne se sont jamais aperçus de la méprise. Peu d'entre eux avaient des raisons de se souvenir de l'ancien ministre libéral qui allait accéder à la plus haute fonction honorifique au pays.

Comme son prédécesseur immédiat, l'ex-ministre conservateur Ray Hnatyshin, le prochain gouverneur général Ro-

méo LeBlanc s'est en effet davantage distingué par sa loyauté à son parti et à son chef actuel que par une performance ministérielle universellement mémorable.

C'est le genre d'incident qui alimente la thèse du Parti réformiste, lequel est à l'origine, depuis deux jours, d'une tempête parlementaire sans précédent sur le mode du choix du nouveau gouverneur général.

Encore hier, le parti de Preston Manning a bravé une pluie de quolibets du Bloc québécois et du gouvernement libéral et reproché au premier ministre sa décision de tirer des rangs de ses plus loyaux partisans le nouveau représentant de la Reine au Canada.

Fouetté par la nomination de deux nouveaux libéraux au Sénat, Preston Manning a accusé Jean Chrétien de marcher dans les traces de Brian Mulro-

ney sur le sentier battu du favoritisme politique.

Selon le chef réformiste, l'utilisation actuelle du poste de gouverneur général le dénature. « Récompenser les gens parce qu'ils ont bien servi le parti ne fait rien pour rehausser le prestige de ces institutions, affirme-t-il. Je ne pense pas que le fédéralisme présente son meilleur visage quand on procède ainsi. »

En clair, le Parti réformiste croit que le gouverneur général devrait être choisi avec le moins de considérations partisans possible, un peu comme les membres de la Cour suprême. Sa thèse n'exclut pas d'office les politiciens à condition qu'ils se distinguent par une performance hors du commun. À ce seul prix, estime-t-il, l'institution de gouverneur général pourra-t-elle devenir plus inspirante.

La position du Bloc québécois est toute autre. Dans cette affaire, il appuie à cent pour cent le gouvernement. Hier, les députés du Bloc, Lucien Bouchard en tête, ont même applaudi quand le premier ministre a remis Preston Manning à sa place.

M. Bouchard invoque le respect des institutions pour expliquer sa position. Il croit que les critiques réformistes sont déplacées. Même s'il estime que le poste de gouverneur général a fait son temps, tant qu'une institution existe, prescrit-il, il faut la respecter.

Mais cette prescription du chef du Bloc québécois ne s'applique pas également à toutes les institutions, et certainement pas à la Chambre haute. « Je me fous complètement du Sénat », a-t-il lancé en anglais hier lorsqu'on lui a demandé, du même souffle, ce qu'il pensait de la plus récente fourée de nomi-

nations du premier ministre à la Chambre haute.

Lucien Bouchard convient également qu'il y a place à moins de partisanerie au moment du choix des titulaires de tels postes. « D'un autre côté, il ne faut pas souffrir d'angélisme », affirme-t-il. Dans son esprit, le raisonnement réformiste amènerait à écarter systématiquement des politiciens fort valables de fonctions reliées à l'état.

Comme Lucien Bouchard, le premier ministre Jean Chrétien, finalement, rejette les attaques réformistes comme des actes de mesquinerie contre Roméo LeBlanc et évacue la question du favoritisme politique.

Il se défend de nommer des libéraux ici et là, en soutenant que s'il fallait exclure ceux qui ont actuellement des sympathies à l'égard de son parti, plus de 60 p. cent des Canadiens devraient être rayés des listes.

Le résidence de Parizeau vient un rendez-vous de manifestants

PHILIPPE CANTIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ La rue des Braves, où est située la résidence de 800 000 \$ du premier ministre du Québec, risque de devenir un lieu de rendez-vous privilégié pour des manifestants insatisfaits de l'action gouvernementale.

À 10 h ce matin, des représentants du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), un organisme voué à la défense des citoyens mal logés, tiendront une conférence de presse devant le numéro civique 1080, site de la propriété habitée par Jacques Parizeau. Ils dévoileront les plans d'un bidonville qui sera dressé sur la colline parlementaire lors de la reprise des travaux de l'Assemblée nationale la semaine prochaine.

Cet édifice de fortune sera baptisé le... « 1080 des Pauvres ». Les panneaux électoraux des Jacques Parizeau, Bernard Landry, Pauline Marois et Louise Harel feront partie des matériaux de construction. Le FRAPRU veut rappeler au nouveau gouverneur l'extrême gravité du problème du logement et la nécessité d'une relance du logement social.

Cette rencontre de presse ne sera pas une manifestation. Mais en choisissant la rue des Braves pour publiciser ses revendications, le FRAPRU lance une mode qui sera sans doute suivie par d'autres groupes.

« Ça fait partie de la game, puisque le 1080 des Braves est la résidence publique du premier ministre, a affirmé Pierre Gaudreau, un des organisateurs de l'événement. À Ottawa, des gens manifestent devant le 24 Sussex... »

Il existe néanmoins des différences majeures entre les deux résidences. Celle du premier ministre du Canada est protégée d'une grille, en plus d'être située à plusieurs mètres de la rue. Et les maisons avoisinantes sont raisonnablement éloignées de la sienne.

Autant de caractéristiques qu'on ne retrouve pas au 1080 des Braves. Si des manifestants scandent des slogans devant la propriété, on les entendra jusque dans la piscine intérieure, à l'arrière de la maison. Il serait étonnant que les voisins apprécient cette entorse au calme légendaire de leur rue.

Des mesures
La résidence offerte au premier ministre du Québec par la communauté d'affaires de la Vieille capitale alimente donc encore la chronique. Il y a d'abord eu la controverse liée au financement de son acquisition. Puis les inquiétudes suscitées par son mince dispositif de sécurité. Et voilà que « l'Elysée », comme la maison est désormais surnommée, devient un site de rassemblement pour des groupes de pression.

« Nous ne voulons pas participer au débat entourant l'acquisition de la maison du premier ministre, a ajouté Pierre Gaudreau. Mais on remarque qu'il a profité de l'aide des commerçants, qui en ont subventionné l'achat. On demande simplement à M. Parizeau à quel moment son gouvernement prendra des mesures pour aider les gens mal logés. »

La sécurité de la maison et de ses occupants est assurée par la Sûreté du Québec. Mais la surveillance de la rue est la responsabilité de la police de la Ville de Québec. Hier, un membre de ce service a demandé des précisions à M. Gaudreau à propos de la conférence de presse d'aujourd'hui.

Le FRAPRU entend rappeler au gouvernement sa promesse de construire 1500 logements sociaux par an au cours des quatre prochaines années. Le groupe de pression demande aussi l'abolition de la directive réduisant les prestations d'aide sociale des bénéficiaires partageant un logement avec un autre adulte. Cette mesure touche plus de 100 000 personnes au Québec.

Dans la nuit de lundi à mardi prochains, une trentaine de personnes mal logées habiteront le

Un tableau des finances dès le début de décembre

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Dès le début décembre, le gouvernement Parizeau entend dresser un tableau très détaillé de l'état des finances publiques. La synthèse traditionnelle des opérations financières devrait être accompagnée d'un document plus détaillé sur les objectifs financiers du nouveau gouvernement.

Interrogé hier par La Presse, le titulaire des Finances, M. Jean

Campeau, a reconnu qu'il comptait aller au-delà de la simple synthèse trimestrielle des opérations financières peu de temps après le début des travaux parlementaires en décembre. Cette décision n'est nullement commandée par les agences américaines, assure-t-il, reconnaissant toutefois que ces firmes ne cacheraient pas leur intérêt à prendre connaissance des chiffres détaillés des Finances après les indications données il y a quelques semaines par le premier ministre Parizeau.

Québec n'entend pas toutefois

faire un exercice aussi poussé que « L'urgence d'un redressement » le mini-budget présenté par le gouvernement Bourassa en décembre 1985, tout juste après son élection.

Le ministre des Finances veut saisir l'occasion non seulement de préciser les chiffres déjà évoqués par le premier ministre Parizeau « mais aussi de dire ce que l'on compte faire » a-t-il expliqué.

Il y a trois semaines, M. Parizeau avait indiqué que le déficit prévu à 4,4 milliards au dernier budget libéral menaçait de grim-

per à 5,5 milliards pour 1994-1995 si aucun correctif n'était apporté.

Encore loin de la fin de l'année financière, le ministre des Finances aura l'occasion d'élaborer sur les mesures pouvant permettre à Québec d'atteindre l'objectif, déjà ambitieux, de ramener à zéro en deux ans le solde des opérations courantes — qui était de 3,3 milliards l'année dernière.

Le gouvernement libéral avait, lui, placé cet objectif sur un horizon d'un an plus éloigné, 1997-1998.

BRAULT & MARTINEAU

PAYEZ en JUIN '95

AUCUN DÉPÔT, PAIEMENT, NI INTÉRÊT avant JUIN 1995*



JVC 55" STÉRÉO
36 MOIS GARANTIE
AFFICHAGE À L'ÉCRAN
S-VHS
VISION 31"

5419\$

• Puissance audio de 50 watts
• 3 entrées S.V.H.S.
Service à domicile • Livraison gratuite



JVC 33" STÉRÉO
36 MOIS GARANTIE
AFFICHAGE À L'ÉCRAN
S-VHS
VISION 31"

1199\$

• Télécommande universelle pré-programmée
• 2 entrées audio / vidéo et sortie variable
Service à domicile Livraison gratuite



JVC MINI-CHAÎNE AUDIO
12 MOIS GARANTIE
CHARGEUR
50 watts total
Magnétocassette double
Service gratuit

599\$



JVC BALADEUR STÉRÉO AVEC LECTEUR DE CASSETTE
24 MOIS GARANTIE
• Syntonisateur AM / FM
• Système sonore hyper grave
Service gratuit

89\$



JVC 29" STÉRÉO
36 MOIS GARANTIE
AFFICHAGE À L'ÉCRAN
S-VHS
27" VISION

699\$

• Entrée audio / vidéo et sortie audio variable
Service à domicile • Livraison gratuite



JVC 14" STÉRÉO
36 MOIS GARANTIE
AFFICHAGE À L'ÉCRAN
13" VISION

269\$

• Télécommande
• Minuterie de sommeil
Service gratuit



JVC 21" STÉRÉO
36 MOIS GARANTIE
AFFICHAGE À L'ÉCRAN
20" VISION

499\$

• Entrées audio / vidéo
• Sortie audio variable
Service et livraison gratuits



JVC MAGNÉTOSCOPE STÉRÉO HI-FI À 4 TÊTES
12 MOIS GARANTIE
• Télécommande multimarque
• Entrée audio / vidéo à l'avant
Service gratuit
Menu d'aide à l'écran bilingue

429\$



JVC MAGNÉTOSCOPE VHS
12 MOIS GARANTIE
• Programmation à l'écran
• Télécommande multimarque
Service gratuit

299\$

CENTRE DE LIQUIDATION
8600, Place Marlon
(Série 85, Métropolitain est)
Tél.: 801-9400
Non disponible en C.D.I.

LAVAL
1776, Boul. Des Laurentides
(Côté St-Martin)
Tél.: 667-3210

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3345, Boul. Des Sources
(Série 55, Transcanadien)
Tél.: 685-3572

LASALLE
1130, Dollard
(Près du boul. de La Verendrye)
Tél.: 364-4110

LONGUEUIL
3245, Chénier Chambly
(Côté Roberval)
Tél.: 679-1260

ST-LEONARD
6875, Jean-Talbot est
(Près des Gds. d'Anjou)
Tél.: 254-9455

BROSSARD
8220, Boul. Taschereau
(Côté Pelletier)
Tél.: 465-5544

POINTE-AUX-TREMBLAIS
12405, Sherbrooke est
(Près du Transcanadien)
Tél.: 640-6446

HULL
217, Mainville
(Côté Grégoire)
Tél.: (819) 771-4611

ROCK FOREST
4275, Boul. Bourque
(Côté Grégoire)
Tél.: (819) 542-4242

Quantité limitée sur certains items. Achat minimum requis de 500 \$ en électroménagers et 300 \$ en électronique. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. *Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé en entier le 12 août 1995.




PROCUREZ-VOUS LA CARTE BRAULT & MARTINEAU

PARLER POUR RIEN !

options
WEEK-ENDS
ILLIMITÉS
et
HORS-POINTE
GRATUITES!

à l'achat du
TÉLÉPHONE
CELLULAIRE DE
POCHE MOTOROLA DPC
on
SUPER
SPÉCIAL **299 \$***

* Offre valide pour tout nouvel abonné sous contrat de 12 ou 36 mois, excluant les forfaits Contact essentiel et Bronze. Frais d'activation, frais annuels d'accès au réseau, frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants et options additionnelles non inclus. Taxes en sus. AIR MILES/MC International Holdings N.V. Bell Mobilité Cellulaire Inc., usager inscrit. Offre disponible jusqu'au 30 novembre 1994. Option hors-pointe incluse pour les 5 premiers mois.

CTM
CENTRE DU TÉLÉPHONE MOBILE LTÉE
D E P U I S 1 9 6 0

NOUVEAU MAGASIN
MAINTENANT OUVERT

WEST ISLAND
AGENT AUTORISÉ
3699, boul. St-Jean
626-8888

LAVAL	RIVE-SUD	MONTRÉAL EST	LAVAL	ROSEMÈRE	MONTRÉAL
AGENTS AUTORISÉS 5330, boul. des Laurentides 628-9366	CENTRE CELLULAIRE PLUS 3879, Taschereau (St-Hubert) 926-2020	CENTRE CELLULAIRE PLUS 4890, boul. Metropolitain Est. 729-2020	AGENT AUTORISÉ 2271, boul. Le Corbusier 682-9366	AGENT AUTORISÉ 244, boul. Labelle 979-3838	CENTRE CELLULAIRE PLUS 1239, rue Bellechasse 274-9366

Bell Mobilité

Enfin libre



Appel à la mobilisation générale des étudiants contre le projet Axworthy

LIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne

■ Un groupe d'étudiants en appelle à une mobilisation générale et à une série d'activités dès maintenant pour contrer la réforme Axworthy, avant même la tenue d'une grève commandée par la Fédération canadienne des étudiants le 25 janvier.

L'association étudiante de sciences humaines, arts, lettres et communications de l'Université du Québec à Montréal avait organisé une assemblée publique, hier, avec cinq conférenciers venus disséquer le livre vert sur la réforme des programmes sociaux.

Les conférenciers, qui s'adressaient à une soixantaine d'étudiants, se sont attardés à trois aspects de la réforme Axworthy : ses effets sur l'éducation post-secondaire, sur l'assurance-chômage et l'aide sociale.

Tous, autant les étudiants au micro que les conférenciers, étaient unanimes : la seule façon de contrer la réforme est une mobilisation générale.

Bien qu'une journée nationale

de grève ait déjà été commandée par la Fédération canadienne des étudiants, le 25 janvier, d'autres manifestations sont en cours d'organisation, dans le but de créer un crescendo.

Par exemple, un rassemblement aura lieu mercredi prochain à la Grande place de l'UQAM. Aussi, des groupes populaires organisent une manifestation le 6 décembre à Montréal contre la réforme Axworthy.

« C'est une réforme qui n'a aucune base rationnelle. Le ministre ne sait même pas où il s'en va avec ça. La consultation est bidon. Il faut opposer à ça un refus global », scandait hier le porte-parole de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), M. Jocelyn Desjardins, l'un des conférenciers invités.

Selon la FEUQ, les compressions prévues à l'enseignement supérieur signifieraient 324 millions \$ de moins pour les institutions collégiales et universitaires du Québec seulement, ou 10 pour cent de leur budget.

Pour combler ce manque à gagner, les universités devraient en théorie hausser les frais de scola-

rité de 96 pour cent, soit de 1449 \$ par an à 2840 \$.

Ottawa propose d'accroître les prêts étudiants pour compenser, mais ceux-ci n'applaudissent guère à l'idée d'aggraver leur endettement.

Un autre conférencier, le député du Bloc québécois Paul Crête, qui siège au comité parlementaire institué dans le cadre de la consultation sur la réforme, a insisté sur la nécessité pour le Québec de contrôler « sa boîte à outils », ses instruments économiques et sociaux. Québec pourrait ainsi réformer ses programmes sociaux comme il l'entend et élaborer une politique de création d'emplois qui répond à ses besoins.

Si le Canada adopte la réforme Axworthy telle qu'elle est libellée, soutenait M. Crête, « ça va faire une raison supplémentaire de sortir de ce pays-la ».

Plusieurs étudiants au micro sont intervenus dans le même sens, déplorant le fait que le fédéral empiète sur des champs de compétence provinciaux et coupe les fonds aux provinces tout en imposant des normes nationales.

La réforme coûterait 720 millions au Québec

Les pertes seront très élevées, soutient la FQPPU

Presse Canadienne

■ Ce n'est pas de 324 millions dont le Québec serait privé au chapitre de l'enseignement supérieur par la réforme Axworthy, mais bien de 720 millions.

C'est ce que soutient la Fédération québécoise des professeurs d'université (FQPPU), qui a révisé certains calculs sur lesquels s'est basé jusqu'ici le mouvement québécois d'opposition à la réforme Axworthy.

La différence vient du fait que Québec reçoit des sommes

réservées à l'éducation post-secondaire sous deux formes : des montants d'argent et des points d'impôt cédés par le gouvernement fédéral au Québec (Ottawa renonce alors à percevoir une partie de l'impôt qui lui revient pour le laisser aux provinces).

Selon la FQPPU, le montant de 324 millions avancé jusqu'ici ne représente que la partie financière des transferts fédéraux. Il faudrait y ajouter 376,8 millions provenant de la partie fiscale des transferts.

D'ailleurs, même la compression de 324 millions doit être révisée à la hausse, soutient la fédération d'enseignants. Elle se situerait plutôt à 344 millions dans des documents fédéraux plus récents.

Au total, la perte pour le Québec atteindrait plutôt 720,8 millions, selon les calculs de l'organisation syndicale.

Le comité exécutif de la FQPPU a sollicité une rencontre avec les recteurs et principaux des universités du Québec pour discuter de la question.

POUR LA TRACTION DE LA SAISON,
**CHAPEAU
GOODYEAR!**

RADIAL À GLACE F 32

De la traction à revendre sur chaussée, sèche enneigée ou glacée.

Offert au bas
prix courant à
compter de

67⁹⁵\$

P155/80R13 Flanc blanc

LE PNEU D'HIVER À
PRIX ABORDABLE
ULTRA GRIP "N"

Offert au bas prix courant
à compter de

49⁹⁵\$

P155/80R13 Flanc blanc

LE TOUTES SAISONS
ÉCONOMIQUE
DECATHLON

Offert au bas prix
courant à compter de

39⁹⁵\$

P155/80R13 Flanc blanc

EXCELLENTE TRACTION
TOUTES SAISONS POUR
CAMIONNETTE
WRANGLER AS
P-METRIC

Offert à rabais à compter de

84⁹⁵\$

P205/75R14 Lettres blanches

AQUATRED

Remarquable rendement
toutes saisons et freinage
amélioré sur chaussée
mouillée.

Offert à rabais à compter de

89⁹⁵\$

P175/70R13 Flanc noir

**EN SOLDE JUSQU'AU
10 DÉCEMBRE !**

COMPOSEZ SANS FRAIS LE 1 800 GOODYEAR

pour communiquer avec le détaillant Goodyear le plus près de chez vous. Il vous en dira plus au sujet des aubaines décrites dans cette annonce et vous donnera le prix des pneus selon les dimensions.



ENCORE PLUS DE MILLAGE GRÂCE AUX
MILLES-EXTRA® DE AIR MILES !

Collectionnez des milles aériens Air Miles à l'achat de pneus et de services automobiles Goodyear. La promotion Miles-Extra® de Air Miles se termine le 30 novembre 1994. Tous les détails chez les détaillants participants. Certains détaillants peuvent vendre moins cher. Les prix peuvent changer sans préavis. Le solde prend fin le 10 décembre 1994. Renseignez-vous sur nos modalités de paiement par carte de crédit.

✓ PERMUTATION ET MONTAGE COMPRIS

HÂTEZ-VOUS D'EN PROFITER ! LE FORFAIT «PRÊT POUR L'HIVER»

39⁹⁵\$

1. Vidange d'huile, changement de filtre et lubrification.
2. Ajustement des courroies, s'il y a lieu.
3. Mise à niveau de tous les liquides : freins, différentiel, boîte de vitesses, servodirection et lave-glace.
4. Inspection des freins avant et arrière, nettoyage s'il y a lieu.
5. Analyse de la concentration et mise à niveau de l'antigel.
6. Permutation et vérification de la pression des pneus.
7. Analyse du système électrique et de la batterie.
8. Vérification des clignotants d'urgence et des feux d'arrêt.
9. Quatre litres de lave-glace de réserve.

Offre valable pour la plupart des voitures et camionnettes chez les détaillants participants. En vigueur jusqu'au 31 décembre 1994.



MONTRÉAL

9170, Sherbrooke est
352-2682

5750, Côte de Liesse
731-6471

2615, rue Ontario est
527-8364

5135, av. Papineau
527-9854

3950, Fleury est
328-2834

11, boul. De Maisonneuve est
849-8031

2125, boul. Cavendish
481-7771

VILLE STE-CATHERINE
5280, route 132
635-1869

AHUNTSIC
10220, boul. St-Laurent
381-2591

ST-LEONARD
9255, boul. Lacordaire
325-3280

LAVAL-CHEMNEY
1250, boul. Labelle
688-3575

LAVAL-PONT-VAU
366, boul. des Laurentides
667-0210

LAVAL
550, boul. St-Martin Ouest
668-2400

TERREBONNE
1810 Chemin Gascon
492-0487

LAVAL 664-1844

VILLE LASALLE
1870, av. Dollard
363-0633

VERDUN
4000, av. Verdun
761-4568

LONGUEUIL
85, boul. Ste-Foy
679-5250

WEST ISLAND
4910, chemin des Sources
684-9532

VILLE ST-LAURENT
1755, rue Grenet
748-0103

LA PRAIRIE
430, boul. Taschereau
659-1994

ST-EUSTACHE
220, 25ème Ave.
472-7506/7671

BOUCHERVILLE
660, de Monbrun
655-8531

ST-BRUNO
610, boul. Clairvue
461-0373

ROSEMÈRE
261, boul. Labelle
435-5713

VALLEYFIELD
3000, boul. Mgr.
Langlois

CHATEAUAU
CENTRE-PNEUS
104, boul. d'Anjou
691-3807

LAVAL
580, boul. St-Martin Ouest
668-2400

CENTRES
COMMERCIAUX
GOODYEAR

VILLE ST-LAURENT
7405, rue Verite
334-9312

VILLE D'ANJOU
8301, boul. Métropolitain
354-7444

LAVAL
580, boul. St-Martin Ouest
668-2400

SEARS

Attendez-vous à plus

LIQUIDATION DE PNEUS AVEC IMPERFECTIONS*

DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

PNEUS 13" **29⁹⁹†** PNEUS 14" **30⁹⁹†** PNEUS 15" **40⁹⁹†** Ch.



GARANTIE SANS FRAIS
CONTRE AVARIES ROUTIÈRES

INSTALLATION
GRATUITE

PNEUS FAITS PAR UN FABRICANT
DE RENOMMÉE MONDIALE

*Légères imperfections d'apparence
n'affectant pas l'usage.

Ces pneus sont couverts par la même garantie que celle des pneus de 1^{re} qualité. Le dessin des semelles disponibles peut différer de l'illustration. †Série N° 77000. 5\$ de plus pour pneus aspect 70.

LA CLÉ DE L'ULTRA SERVICE^{MC}

PRIX EN VIGUEUR DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'État' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, St-Bruno: 441-6603, Ville St-Laurent: 335-7770, Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.

Tous les articles ou dimensions annoncés dans cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

Télévision Quatre Saisons
présente

MISÉRICORDE

Ce soir
à 20h

AVEC

MARINA ORSINI

Nathalie Mallette

Monique Miller

Andrée Lachapelle

Louise Portal

Jean-François Pichette

Gildor Roy Jr.

Dorothée Berryman

Rémy Girard

Jean-René Ouellet

Michèle B. Pelletier

Patrick Hunault

Monique Mercure

Annette Garant

Marie-France Marcotte

Judith-Emmanuelle Lussier

Marie-Josée Tremblay

et Claude Grisé

RÉALISATION

Jean Beaudin

SCÉNARIO et DIALOGUES

Fabienne Larouche et

Réjean Tremblay

PRODUCTION

Néofilms

CONCLUSION:

Marie et Édith

font une rencontre

qui changera leur vie

à tout jamais.

C'est maintenant l'heure

de la confrontation.

Le silence et

le sacrifice...



LES ÉDITIONS DE CHEZ NOUS
NATURELLEMENT AMÉRICAIN





Des dizaines de membres des Faucons du Fatah et des Panthères noires, les groupes de choc de Yasser Arafat, ont tiré abondamment en l'air au cours d'une manifestation réunissant quelque 10 000 partisans du chef de l'OLP hier à Jéricho.

Hamas contre OLP: la guerre des manifs

Dix mille Palestiniens ont manifesté hier à Jéricho leur appui à Arafat

d'après AFP

JÉRICO

■ Dix mille Palestiniens ont manifesté hier à Jéricho leur soutien au chef de l'OLP Yasser Arafat, cinq jours après les sanglants affrontements palestiniens de Gaza.

« Avec toi Arafat, nous irons jusqu'à Jérusalem », scandait la foule rassemblée sous la pluie à l'appel du Fatah, la formation du chef de l'OLP, dans la petite enclave autonome en Cisjordanie occupée.

Des dizaines de membres des Faucons du Fatah et de Panthères noires, les groupes de choc de M. Arafat, le visage dissimulé par des keffieh, ont tiré abondamment en l'air avec leurs fusils d'assaut Kalachnikov.

« Grâce aux armes des Faucons et des Panthères, nous protégerons notre cause nationale », a lancé à la foule le secrétaire général du Fatah en Cisjordanie occupée Marwane Barghouti.

Le Fatah avait déjà organisé lundi à Gaza un rassemblement de soutien à M. Arafat après les batailles rangées entre la police palestinienne et les militants du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) qui ont fait seize morts le 18 novembre.

Les Palestiniens avaient été convoqués par

bus de toute la Cisjordanie occupée. Ils étaient nettement plus nombreux que lors de la seule et unique visite effectuée par M. Arafat à Jéricho en six mois d'autonomie, le 5 juillet.

Les policiers, en armes, étaient également en plus grand nombre que d'habitude, ont indiqué des habitants. Une vive altercation a d'ailleurs opposé avant le rassemblement des officiers de deux formations différentes de la police, la Garde présidentielle de M. Arafat et la Sécurité préventive dirigée par l'homme fort de Jéricho, Jibril Rajoub, ont indiqué des témoins.

M. Arafat s'est adressé à la foule par téléphone mais le son était inaudible. M. Barghouti a appelé l'opposition palestinienne à reconnaître la direction de M. Arafat. « Il n'y a pas d'autre autorité que l'Autorité nationale palestinienne dirigée par M. Arafat », a-t-il déclaré à la foule.

« J'appelle l'opposition à se rassembler avec nous pour édifier une patrie pour les Palestiniens. Je la convie à un dialogue sur la base du respect de la loi et de l'ordre », a ajouté le dirigeant du Fatah.

« Le Fatah est le bouclier qui protège l'Autorité palestinienne », a déclaré Ahmad Ghoneim, un des chefs du Fatah à Jérusa-

lem-est. « Nous sommes ici pour manifester notre soutien à notre dirigeant Yasser Arafat, pour appeler à l'unité palestinienne et pour signifier notre rejet des querelles intestines », a indiqué un responsable du Fatah à Ramallah, Jamal Mansour.

Un autre rassemblement avait été organisé lundi à Tulkarem (nord de la Cisjordanie) par le Fatah.

Dans un communiqué, le Hamas a critiqué ces rassemblements à répétition du Fatah, estimant que « le nombre réduit de personnes qui y participent montre l'isolement de l'Autorité palestinienne » de Yasser Arafat. « Toutes les manifestations qu'organise l'Autorité ne réussiront pas à dissimuler le crime horrible » du 18 novembre à Gaza, a estimé le Hamas.

Par ailleurs, la police palestinienne est revenue en force hier dans les rues de Gaza, affirmant sa volonté de défendre l'Autorité autonome de Yasser Arafat contre les intégristes qui veulent à nouveau manifester vendredi. Les policiers, qui s'étaient retirés quelques jours dans leurs casernes après les affrontements sanglants de vendredi dernier, montent de nouveau la garde devant les bâtiments publics, règlent la circulation et patrouillent en voiture.



Le président russe Boris Eltsine a inauguré hier des installations douanières le long de la frontière entre son pays et l'Estonie, frontière dont le tracé est contesté par la république balte.

«Je ne céderai pas un pouce de terre»

Eltsine impose son tracé de la frontière entre l'Estonie et la Russie

d'après AFP

KOÏDULA

■ Les autorités estoniennes ont assisté hier de loin, dans un silence qui tenait lieu de protestation, à l'inauguration par le président russe Boris Eltsine d'installations douanières à la frontière russo-estonienne dont l'Estonie conteste le tracé.

Postés à 200 mètres de distance, du côté estonien de la frontière fermée depuis sept heures du matin, une vingtaine d'officiels et de journalistes estoniens entendaient à peine l'orchestre accueillant Boris Eltsine et le ministre russe des Affaires étrangères Andreï Kozirev qui l'accompagnait. Ils n'ont pas entendu le président russe déclarer qu'il ne « céderait à personne un seul pouce de terre russe ».

Mais leur seule présence devant les journalistes au poste-frontière de Koïdula (dénommé Kunitzina Gora côté russe) indiquait clairement qu'ils considéraient l'inauguration de ces bâtiments douaniers ultra-modernes comme un nouvel affront de la part de leur puissant voisin russe.

Les autorités estoniennes contestent le tracé actuel de la frontière, imposé par Staline en 1944 à l'Estonie occupée par les trou-

pes soviétiques. Ce tracé a donné à la Fédération de Russie deux petits territoires de la république balte — d'une surface totale de 2 334 kilomètres carrés — autour des villes russes de Pskov et d'Ivangorod.

L'Estonie souhaite la reconnaissance des frontières définies par le traité de Tartu, signé en 1920 après la guerre d'indépendance entre la jeune république balte et l'URSS. Mais Moscou ne reconnaît pas la validité de ce traité, et a commencé cet été la démarcation unilatérale de la frontière en dépit des protestations officielles émises par les autorités estoniennes.

La visite de protestation des officiels estoniens hier n'est ainsi qu'un nouvel épisode d'un contentieux ouvert depuis l'indépendance en 1991 de l'Estonie envers Moscou.

Le grand fossé

Dans une déclaration publiée hier par le quotidien estonien Hommikuleht, le ministre des Affaires étrangères Juri Luik a indiqué que la visite de Boris Eltsine à la frontière ne pouvait « pas être perçue par l'Estonie comme un signe d'amitié ». Et hier soir, un porte-parole du ministère estonien des Affaires étrangères a qualifié la déclara-

tion du président Eltsine de « malheureuse », en soulignant que l'Estonie souhaitait, avant toute discussion territoriale sur le tracé de la frontière, la reconnaissance du traité de Tartu, qui fut le premier à reconnaître l'indépendance de l'Estonie.

En attendant un règlement du contentieux, une tranchée de 20 mètres de large a été creusée le long de la frontière, qui prive notamment les 40 habitants du hameau de Perdaku de leur unique source de revenus — la forêt, désormais située « de l'autre côté ».

Eino Joesuu, un habitant de Perdaku, raconte comment il a été menotté et détenu pendant plusieurs heures pour avoir franchi la frontière qui passe maintenant tout près de sa ferme. Lui et les autres habitants redoutent de voir la frontière, pour l'instant uniquement marquée par 523 bornes rouges et vertes frappées du sceau russe, bientôt fermée par du barbelé.

Depuis l'introduction d'un régime de visas entre l'Estonie et la Russie en 1992, ces riverains ne peuvent pas traverser la frontière sans visa, qu'ils doivent demander à l'ambassade de Russie à Tallinn. Du coup, les échanges entre familles et parents de chaque côté de la frontière se sont considérablement ralentis.

Démission du magistrat mexicain chargé d'enquêter sur l'assassinat de Massieu

d'après AFP

MEXICO

■ M. Mario Ruiz-Massieu, procureur-adjoint chargé de l'enquête sur l'assassinat de son frère Francisco, ex-second et secrétaire général du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir depuis 65 ans), a annoncé publiquement hier à Mexico sa démission de ses fonctions.

La présidence de la république a indiqué de son côté que la démission du magistrat avait été acceptée et que le président lui avait exprimé sa « reconnaissance » pour son travail.

Le magistrat, qui abandonne du même coup l'enquête, a annoncé sa démission dans un long discours public au cours duquel il a indiqué qu'il remettrait devant notaire des preuves que son supérieur hiérarchique, le procureur général (ministre de la Justice) Humberto Trevino avait tenté de

freiner son enquête, avec la complicité des deux plus hauts dirigeants du PRI, Ignacio Pi-chardo, son président et Maria de los Angeles Moreno, secrétaire général.

Le procureur-adjoint a ajouté que les preuves qu'il détenait étaient « suffisantes pour demander la levée de l'immunité » des trois personnes qu'il a citées et « les renvoyer devant la justice ».

M. Ruiz Massieu a précisé qu'il démissionnait « par dignité car les conditions n'existent pas pour avancer, l'enquête est freinée, et je ne peux pas être complice d'une situation dans laquelle on a décidé d'appuyer ceux qui ont entravé l'enquête, et donc de ne jamais arriver au fond de l'enquête », a-t-il dit.

Le magistrat n'a pas précisé, selon lui, avoir pris la décision d'appuyer ceux qui ont entravé l'enquête. Il a en revanche souligné à plusieurs reprises qu'il avait reçu un « ap-

pui total » du président Salinas de Gortari lors de son enquête et estimé que « l'heure est maintenant aux décisions politiques », renvoyant explicitement la balle dans le camp du président élu Ernesto Zedillo, qui doit prendre ses fonctions le 1er décembre.

« Les preuves sont là et permettront au président élu d'ordonner à la nouvelle administration qu'il désignera de poursuivre l'enquête et d'aller jusqu'aux ultimes conséquences », a-t-il dit.

Le magistrat a par ailleurs réitéré que le mobile de l'assassinat était « politique » affirmant que « ce sont les PRI-istes eux-mêmes qui l'ont tué ». Il a ajouté qu'il « espérait que le nouveau gouvernement ne laissera pas la classe politique PRI-iste au pouvoir empêcher qu'on arrive jusqu'au groupe politique qui fut indubitablement à l'origine du crime ».

RÉVEILLONNEZ AVEC LE PÈRE NOËL

LE 24 DÉCEMBRE, LE PÈRE NOËL IRA LUI-MÊME PORTER LES CADEAUX AUX GAGNANTS.

1^{er} Prix

10 000\$

10 000\$ dans un compte d'épargne de la Banque Royale

3^e Prix Kodak

Un des 110 appareils motorisés Kodak Cameo plus un ensemble Tutti Frutti de pâte à jouer aux parfums de fruits, incluant rouleau et moules. Valeur au détail combinée: 95,99\$

2^e Prix SONY

Un des 5 caméscopes Sony CCDTR30. Valeur au détail: 899,99\$ chacun

Pour participer, déposez votre bulletin dûment rempli dans la boîte de tirage située dans chacun des 110 magasins Astral Photo. Vous pouvez obtenir le règlement complet du concours en magasin.

Faites votre choix parmi les nombreuses idées-cadeaux du Père Noël!

KODAK CAMEO "FLIP UP" FLASH

- Appareil-photo 35 mm ultra-compact
- Le flash automatique «Flip up» réduit l'effet des yeux rouges
- Chargement, avance et rembobinage automatiques du film
- Comprend film couleur Kodak

7999

POLAROID CAPTIVA

- Fabrique de nouveau, testé et garanti à 100% par Polaroid
- Photos format portefeuille
- Tel qu'annoncé à la télévision

9999

SAMSUNG AF ZOOM 105

- Le 38 à 105 mm le plus vendu
- Mise au point de haute précision
- Retardateur à modes multiples
- Comprend étui et pile au lithium

26999

CANON SURE SHOT Z115

- Zoom «intelligent» 38 à 115 mm
- Contrôle programmé des images
- Sept modes de prises de photos
- Boîtier couleur champagne

39999

14⁹⁹ Une valeur de 50\$

La nouvelle carte Astral Plus

vous fait profiter de nombreuses garanties sur votre appareil photo et de rabais intéressants sur le développement de vos films, incluant 2 coupons-rabais de 50% (une valeur de 15\$), chacun applicable sur le développement d'un film couleur.

MINOLTA AF10R

- Appareil-photo 35 mm à mise au point automatique
- Exposition automatique programmée
- Complètement automatique
- Comprend étui et 2 piles «AA»

9999

MINOLTA ACTION ZOOM

- Appareil à zoom compact 38 à 60 mm
- Mise au point automatique de 25 étapes à haute précision
- Flash versatile avec réduction de l'effet des yeux rouges
- Comprend étui et piles au lithium

18999

ENSEMBLE CANON REBEL XS

- Appareil 35 mm monoréflexe à mise au point automatique
- Flash escamotable
- Système de mise au point à 3 modes
- Comprend objectif 35 à 80 mm F4-5.6
- Le monoréflexe le plus-vendu au Canada

56999

* La carte Astral Plus vous est offerte à l'achat de tout appareil 35 mm. Certaines conditions s'appliquent.

1 PHOTO HEURE

ASTRAL photo

★16, Ste-Catherine (514) 842-5225

★2020, Université (514) 849-7341

★Carrefour Angrignon (514) 363-6918

★Carrefour Laval (514) 687-7988

★Centre Fairview (514) 695-6563

★Promenades Deux-Montagnes (514) 491-6617

★Promenades St-Bruno (514) 653-8826

★Centre commercial Le Boulevard (514) 721-3939

★Centre Laval (514) 688-3636

★Centre Rockland (514) 733-2669

★Galerie Joliette 1-(514) 752-0956

★Jardins Dorval (514) 636-8221

★Plaza Alexis-Nihon (514) 933-7209

★Plaza Côte-des-Neiges (514) 343-5209

★Carrefour Richelieu (514) 359-1803

★Les Galeries d'Anjou (514) 354-2001

★Mail Champlain (514) 671-5935

★Place Bonaventure (514) 878-4378

★Place Bourassa (514) 323-4249

★Complexe Desjardins (514) 843-8219

★Plaza Côte-des-Neiges (514) 343-5209

★Carrefour Richelieu (514) 359-1803

★Caméras vidéo

★Les services de développement en une heure et du lendemain n'y sont pas offerts

★Place Montréal T. (514) 843-8836

★Place Rosemère (514) 979-3306

★Place Versailles (514) 355-4709

★Carrefour du Nord 1-(514) 436-1011

★Place Vertu (514) 338-8272

★Place Villa-Marie (514) 878-9821

MONDE

Taslina Nasreen entame un séjour en France sous haute protection policière

d'après AFP
PARIS

L'écrivain du Bangladesh, Taslima Nasreen, condamnée à mort par les intégristes musulmans de son pays, est arrivée hier à Paris pour une visite de dix jours en France qui a été placée sous haute protection policière, comparable à celle dont bénéficie un chef d'État.

Avant l'arrivée de l'avion à l'aéroport de Roissy, en provenance de Stockholm, des policiers effectuaient des rondes avec des chiens tandis que d'autres étaient postés sur les toits et filtraient soigneusement les journalistes, avec un sas de détection.

L'écrivain était sur un autre vol que celui initialement prévu et est arrivée deux heures plus tôt qu'on ne l'attendait.

Près de 1 200 policiers ont été mobilisés pour assurer la sécurité de l'écrivain, qui visitera plusieurs villes de France. Chaque jour, 45 policiers d'élite du RAID (Recherche, Assistance, Intervention, Dissuasion), se relayant en trois équipes de 15 hommes, assureront d'autre part



Taslina Nasreen

la protection rapprochée de l'écrivain.

Le ministère français de l'Intérieur a pris soin de souligner l'ampleur de ce déploiement policier. Une première visite de Mme Nasreen avait été prévue en octobre mais les autorités françaises avaient prétexté les problèmes de sécurité pour justifier la délivrance d'un visa limi-

té à 24 heures. L'écrivain avait alors décidé d'annuler son voyage et cet incident avait provoqué un tollé en France. Encadrée sur la tribune même par des policiers du RAID, Taslima Nasreen a affirmé lors d'une conférence de presse qu'elle « ne souhaitait pas déranger les autorités françaises ». « Je voulais simplement rendre hommage aux écrivains et intellectuels qui m'ont soutenue », a-t-elle ajouté. Elle a réaffirmé qu'elle écrivait « pour lutter contre toutes sortes de discriminations ». « Tant que je vivrai, a-t-elle dit, je combattrai pour la liberté de tout être humain. J'ai toujours plus de force et de détermination pour poursuivre ma cause ».

Sur son prochain procès qui devrait se tenir le 10 décembre à Dacca, Taslima Nasreen a affirmé : « si le tribunal me condamne, je n'ai pas de garanties d'être saine et sauve en prison. Par contre, si le gouvernement du Bangladesh peut me garantir la vie sauve en prison, je rentrerai dans mon pays. Si je n'accepte pas la sentence, je perdrai toute occasion de rentrer dans mon pays ».

Auteur de « Lajja » (La Hon-

te), l'écrivain vit sous la menace d'une fatwa lancée par des extrémistes musulmans de son pays et a été formellement inculpée samedi par un tribunal de Dacca pour offense aux sentiments religieux des musulmans.

Signature de son livre

Taslina Nasreen doit rencontrer pendant son séjour en France de très nombreuses personnalités intellectuelles et participer à des séances de signature de son livre à Paris et plusieurs villes de province.

Elle s'entretiendra également avec des personnalités politiques comme le ministre de la Culture Jacques Toubon et le maire de Paris, candidat à l'élection présidentielle de mai 1995, Jacques Chirac.

Dès hier soir, elle a participé à une émission télévisée au côté d'autres écrivains comme le nigérian Wole Soyinka, prix Nobel de littérature, le péruvien Mario Vargas Llosa, le Britannique William Boyd et l'Américaine Patricia Highsmith.

Taslina Nasreen a dû fuir son pays le 10 août dernier. Elle réside actuellement en Suède. Elle doit aussi se rendre en Suisse en décembre.

Israël serait prêt au retrait du Golan, selon le président argentin

d'après Reuter et AFP
DAMAS

Israël est prêt à un retrait total du plateau du Golan, d'après un message du ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres au président syrien Hafez el-Assad, transmis par le président argentin Carlos Menem.

« Peres m'a remis un message au président Hafez el-Assad, par lequel Israël se dit prêt à se retirer totalement du Golan dans le but de favoriser la paix dans la région », a déclaré le chef de l'État argentin au cours d'une conférence de presse donnée à la fin de sa visite en Syrie.

« Il ne fait pas de doute que la paix dans la région sera réalisée très vite, plus vite que vous ne l'imaginez. Le Golan sera restitué à ses propriétaires », a ajouté Carlos Menem par l'intermédiaire d'un inter-prète.

Le président argentin, dont les parents sont originaires de Syrie, a précisé que Shimon Peres lui avait remis le message lors d'une récente rencontre aux Nations unies.

La position officielle d'Israël est jusqu'à présent de consentir à un retrait limité du Golan, conquis en 1967. L'État hébreu assure qu'il n'abordera pas le détail du retrait tant que la Syrie n'aura pas clairement indiqué si sa volonté de paix implique l'existence de relations totales et l'ouverture des frontières entre les deux pays.

La Syrie exige de son côté un retrait total.

« Je sais que le président Assad est compétent et qu'il est possible que la terre soit restituée sans verser de sang », a poursuivi M. Menem qui a eu au cours de son séjour environ cinq heures d'entretiens avec le chef de l'État syrien.

« La tâche de lever les obstacles revient aux deux parties et aux institutions internationales », a-t-il ajouté.

L'évacuation par Israël du plateau du Golan, conquis sur la Syrie en 1967 et annexé en 1981, est la condition essentielle posée par la Syrie à la signature d'un accord de paix. Jusqu'à présent, Israël n'a proposé qu'un retrait partiel et par étapes en échange d'une normalisation des relations israélo-syriennes.

« J'ai transmis un souhait de M. Peres et le président Assad a écouté mon explication », a précisé M. Menem qui a indiqué qu'il ferait personnellement « tout son possible » pour « rapprocher les points de vue » notamment à partir du 31 janvier, quand l'Argentine prendra la présidence tournante du Conseil de sécurité des Nations unies.

M. Menem a également indiqué que son pays était disposé à dépecher des soldats sous la bannière de l'ONU pour participer à une éventuelle force de paix entre Israël et la Syrie après la conclusion d'un accord.

M. Menem est rentré à Buenos Aires hier soir.

Le cessez-le-feu est respecté en Angola malgré quelques incidents

d'après AFP
LUANDA

Le cessez-le-feu en vigueur depuis mardi à la mi-journée a été généralement respecté hier en Angola malgré plusieurs attaques attribuées à l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) par le gouvernement de Luanda.

La radio nationale angolaise, citant l'état-major de l'armée, a affirmé que la petite ville de Catengue dans la province de Benguela (côte sud-ouest) et la localité de Camacupa dans la province de Bié (centre), avaient été attaquées par des troupes de l'UNITA en violation des accords de cessez-le-feu.

Les forces de Jonas Savimbi ont également, toujours selon la radio, attaqué la localité de Sakassange dans la province de Moxico (est) faisant un mort parmi les forces gouvernementales.

En revanche, la radio de l'UNITA, Radio-Vorgan, n'a fait hier matin aucune mention d'affrontements dans le pays. Avant d'être brouillée à la mi-journée, la radio avait affirmé que l'UNITA croyait en une « paix durable ».

En ouvrant ses programmes, Radio-Vorgan, qui émet depuis Jamba (sud), avait diffusé un communiqué de l'état-major des

forces armées de l'UNITA invitant les troupes à respecter le cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire angolais.

Aucune offensive de grande envergure n'a été enregistrée et les incidents signalés par la radio officielle ne semblent pas de nature à remettre en cause les accords de Lusaka.

Mais, de l'avis des observateurs à Luanda, le cessez-le-feu restera fragile tant que les forces des Nations unies ne seront pas déployées sur place.

Le « Protocole de Lusaka » prévoit qu'en attendant l'arrivée des « Casques bleus », les deux parties devront collaborer pour éviter des violations du cessez-le-feu.

La commission conjointe UNITA-gouvernement chargée de veiller à l'application des accords, se réunira pour la première fois à Luanda le 29 novembre prochain, a-t-on annoncé hier dans la capitale zambienne.

Dans un premier temps les troupes devront rester sur leurs positions avant que l'ONU prenne en charge les opérations de regroupement des hommes et du matériel de guerre. Les chefs militaires des deux armées devront fournir à l'ONU toutes les informations concernant la composition et la localisation de leurs troupes.



Clinton fête

Le président américain Bill Clinton pose dans le Jardin des roses à la Maison Blanche avec le dindon traditionnel de l'Action de Grâce, fête annuelle célébrée aujourd'hui aux États-Unis.

EXPOSITION DE TIMBRES



Millions de timbres, enveloppes, cartes postales et souvenirs offerts par près de 60 détaillants.
25-26-27 NOVEMBRE
PLACE BONAVENTURE
DE MONTREAL
HEURES: vend. de 11 h à 20 h; sam. de 10 h à 18 h; dim. de 10 h à 17 h.
ADMISSION GRATUITE
* Tirages GRATUITS aux heures! *

BOUTIQUE DE SKI SIREN

SPÉCIALITÉ: SKI DE FOND

Bottes ALPINA
Skis ELAN
Fixations N N N
Vêtements LOUIS
GARNEAU,
LIFA

20 à 40 %
de rabais*

5 % de rabais* additionnel avec coupon

*Offres valides jusqu'au 1 déc. 94.

6131, rue Sherbrooke Ouest, N.-D.-G.

Tél.: 482-2734

Limite: 1 coupon par client

RÉSULTATS

Tirage du 94-11-23

1 ^{er} numéro		2 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
653460	10 000 \$	892902	10 000 \$
53460	1 000 \$	92902	1 000 \$
3460	100 \$	2902	100 \$
460	10 \$	902	10 \$
60	5 \$	02	5 \$
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
65346	1 000 \$	89290	1 000 \$
6534	100 \$	8929	100 \$
653	10 \$	892	10 \$
65	5 \$	89	5 \$
3 ^e numéro		4 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
614243	10 000 \$	792357	100 000 \$
14243	1 000 \$	92357	1 000 \$
4243	100 \$	2357	100 \$
243	10 \$	357	10 \$
43	5 \$	57	5 \$
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
61424	1 000 \$	79235	1 000 \$
6142	100 \$	7923	100 \$
614	10 \$	792	10 \$
61	5 \$	79	5 \$

Banco		2	4	6	7	16
		18	22	23	28	31
		32	33	35	41	44
		46	55	61	65	69

Tirage du 94-11-23
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Notre cahier de Noël marque le coup d'envoi de la course annuelle aux cadeaux. Ne vous en faites pas, nous avons couru pour vous.

Le cahier vous propose plein d'idées pour la famille, la maison, des cadeaux pour vous, pour lui, pour elle, pour amuser, des cadeaux de luxe ou à petit prix, des billets de spectacles, des sorties au restaurant, un séjour à l'hôtel, dans une auberge, des livres. Bref, nous sommes épuisés... Bon Noël.

NOËL

94

Publireportage

À ne pas manquer

samedi dans

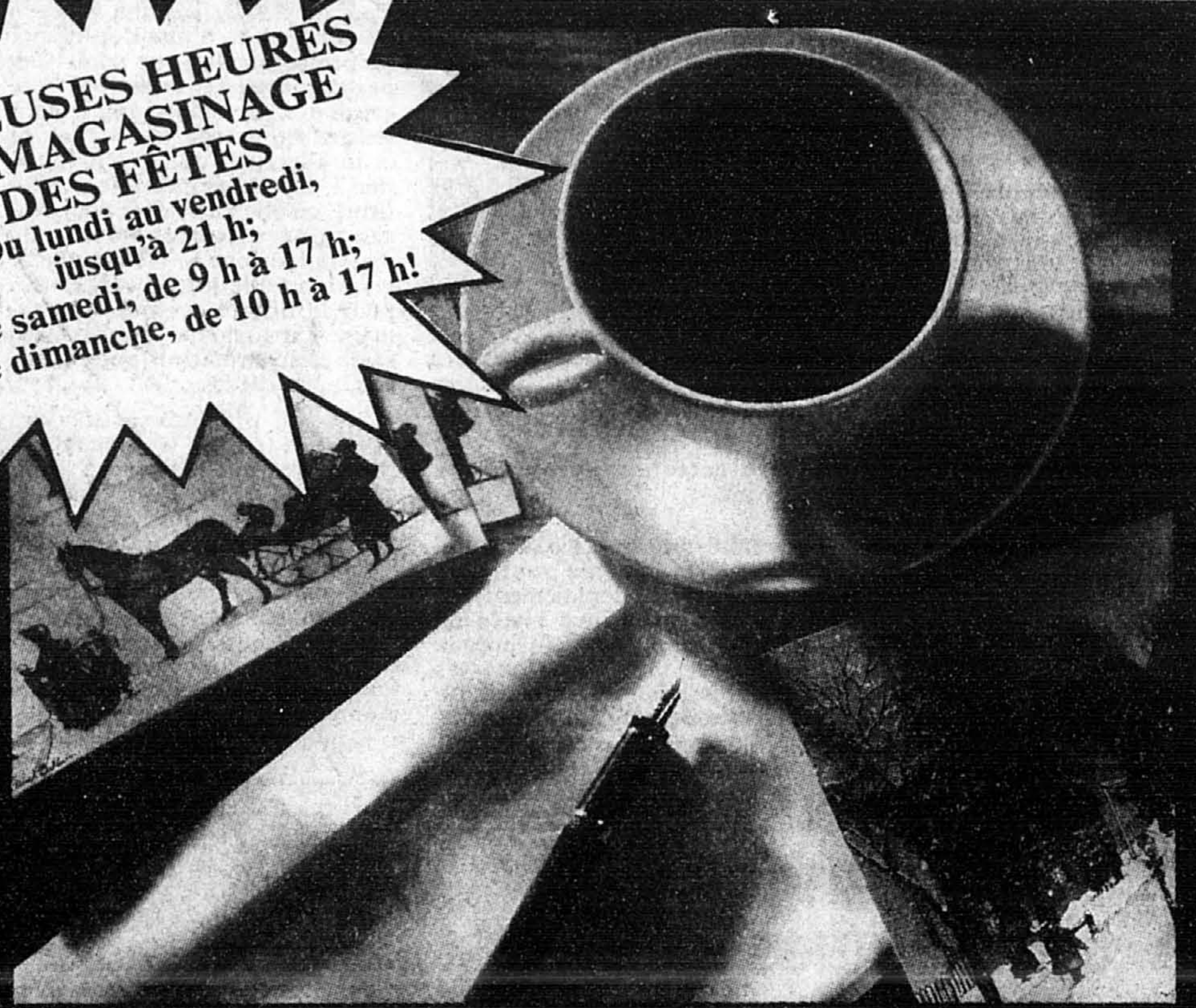
La Presse

VENDREDI 25 NOVEMBRE ET SAMEDI 26 NOVEMBRE.
À UN MOIS DE NOËL, ÇA NE POUVAIT PAS MIEUX TOMBER!

JOURNÉES AUBAINES MYSTÈRE

JOYEUSES HEURES
DE MAGASINAGE
DES FÊTES

Du lundi au vendredi,
jusqu'à 21 h;
le samedi, de 9 h à 17 h;
et le dimanche, de 10 h à 17 h!



10 % À 25 % DE RABAIS

SUR LA PLUPART DES ARTICLES À PRIX
ORDINAIRE, DE SOLDE OU DE LIQUIDATION!

- Accessoires, chaussures et tenues mode (sauf les chemises de ville) pour homme, femme et enfant
 - Appareils électriques de soins personnels
 - Articles ménagers • Articles de sport
 - Lampes • Friandises et bien plus encore!
- * Consultez votre carte ou l'affiche en magasin pour connaître la liste complète des exceptions.

30 % À 50 % DE RABAIS

SUR UN EXCELLENT CHOIX
D'ARTICLES* À PRIX ORDINAIRE!

- Chemises de ville pour homme • Montres • Bijoux en perles de culture, rondes ou d'eau douce • Bijoux en argent fin ou en jade
- Bijoux mode • Gravures • Linge de lit • Oreillers • Serviettes
- Articles-cadeaux en verre • Verres à pied et plus encore!

* Consultez votre carte ou l'affiche en magasin pour connaître la liste complète des exceptions.

50 % DE RABAIS

Sur le prix ordinaire des matelas et des sommiers, des bijoux en or 10 ct ou 14 ct (à l'exception des bagues ainsi que des boucles d'oreilles et chaînes en or dont le prix vedette se termine par 99°).

Ces offres spéciales ne peuvent être jumelées aux rabais de 10 % à 25 % et de 30 % à 50 % des Aubaines mystère.

PAS DE TPS**

Sur tous les gros électroménagers Beaumark et ceux de marques nationales, et sur le prix ordinaire des téléviseurs, des magnétoscopes, des caméscopes et des chaînes stéréo.

** Nous offrons un rabais à la TPS équivalent.

Ces offres spéciales ne peuvent être jumelées aux rabais de 10 % à 25 % et de 30 % à 50 % des Aubaines mystère.

Les rabais de 10 % à 25 % et de 30 % à 50 % de la carte Aubaines mystère ne peuvent être combinés.

De retour sur grand écran!

LE CINÉMA : UN AUTRE AVANTAGE
DE VOTRE CARTE LA BAIE

DANS LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS PARTICIPANTS

Prix d'entrée seulement 1 \$

POUR CHACUN DE CES 5 FILMS POUR TOUS,
PLUS DES RABAIS SUR LES COMBOS POUR ENFANT!
PORTEZ UN ACHAT À VOTRE COMPTE LA BAIE (OU SIMPSON) PENDANT LES JOURS
AUBAINES MYSTÈRE ET LES BILLETS VOUS SERONT AUSSITÔT REMIS.

CETTE OFFRE POUR UNE PERSONNE EST FAITE AUX DÉTENTEURS
DE LA CARTE LA BAIE DANS LES MARCHÉS OÙ SE TROUVENT
DES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS, JUSQU'À ÉPUISEMENT DES
QUANTITÉS. IL EXISTE DES RESTRICTIONS ET DES
CONDITIONS. RENSEIGNEMENTS EN MAGASIN.



TROIS NOUVELLES BOUTIQUES NECTAR À LA BAIE!

- CENTRE ROCKLAND
- FAIRVIEW POINTE-CLAIRE
- GALERIES D'ANJOU

Pour souligner leur ouverture, nous vous offrons
le tee-shirt PANDA à seulement 7,50 \$
VENEZ NOUS VOIR! NOTRE PERSONNEL VOUS ATTEND.

LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX*

